ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

36ème Session, du 14 au 18 mars 2022

RAPPORT
DE LA
COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : M. Jean-Luc RUELLE
Vice-président : M. Bruno PLUDERMACHER

M. Alexandre CHATEAU-DUCOS
Mme Patricia CONNELL
Mme Laurence HELAILI-CHAPUIS
M.Pierre LAVEANT
Mme Gaëlle LECOMTE
M. Loïc LE GLAND
M. Christian LE MAITRE
Mme Pascale RICHARD
M. Rémi VAZEILLE

M. Christian LEMAITRE
Mme Annie REA
Mme Pascale RICHARD
M. Rémi VAZEILLE
M. Abdelghani YOUMNI

SOMMAIRE

Introduction à la Présentation des travaux de la Commission DD CE lors de la 36ème Session de l'Assemblée des Français de l'Etranger (mars 2022).

Madame la Présidente, chers Collègues de l'AFE,

Notre Commission a préparé très activement la Session au travers d'échanges nombreux (ZOOMS, WA).

Elle est composée de 13 membres (9 venant de pays européens, 2 des Etats-Unis, 2 d'Afrique), on peut regretter l'absence de membres venant du Moyen Orient, d'Asie et Pacifique.

Une démarche méthodologique a été mise en place pour appréhender les sujets sur le moyen terme.

Compte tenu de la transversalité des sujets DD & CE de notre Commission, nous avons choisi de ne pas céder à la facilité en créant 2 sous-commissions, mais plutôt de constituer des groupes de travail ad hoc permettant une véritable approche intégrée.

Des auditions de grande qualité ont alimenté notre réflexion et suscité des résolutions.

Notre Assemblée et notre Commission doivent relayer la réflexion et le regard des 3 millions des Français de l'Etranger sur les problématiques de Développement Durable et du Commerce Extérieur de la France et offrir autant d'exemples et de *benchmarking* pouvant inspirer la politique française.

Ainsi notre Commission a également vocation à être un observatoire mondial des bonnes pratiques en matière de DD et CE.

Six résolutions ont été adoptées à l'unanimité en Commission et approuvées par l'Assemblée Plénière. Le suivi de la mise en œuvre de ces résolutions sera à l'ordre du jour de nos prochaines Sessions.

MÉTHODOLOGIE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

MANDATURE 2021-2025

PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (AFE) LORS DE LA SESSION DE MARS 2022

Méthodologie organisant les travaux de la Commission DD CE mandature 2021-2025 AFE

1. **<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE :</u>**

Nos Objectifs :

1. **Donner aux élus une vision claire de la situation climatique basée sur les rapports du GIEC**

   a. Recevoir des experts en commission (conjointement avec la commission « Sécurité » en mars 2022 puis une fois par an en session plénière).

   b. Montrer aux postes consulaires l'urgence de préparer une gestion de crise

2. **Relancer le Prix AFE du Développement Durable**
   Objectif : session de mars 2023 puis annuellement

3. **Mettre en place une compensation carbone pour les déplacements des Conseillers AFE lors de chaque session**

2. **<u>COMMERCE EXTÉRIEUR</u>**

Nos Objectifs :

1. **Donner une information à date aux élus sur la situation du Commerce Extérieur de la France.**
   - Base : rapport 2021 sur le CE de la France et recherches faites par la Commission (A. Youmni et C Lemaitre), qui met en évidence un déficit inédit 87,4 Milliards d'euros
   - Fresque qui sera présentée par A. Youmni et C Lemaitre et qui sera actualisée à chaque session.
   - Les IDE
   - Les menaces sur le CE de la France, crise ukrainienne, inflation…

Lors de la Session du 14-18 Mars 2022, ces points sont présentés et seront actualisés au cours des sessions suivantes.

2. **Comprendre la politique de la France en matière de Commerce Extérieur.**
3. **Réfléchir sur le modèle de réindustrialisation de la France,**
   - Prenant en compte les aspects RSE DD indissociables d'une politique Industrielle.
   - Avoir une approche globale allant jusqu'à la balance des paiements,
   - *Benchmark* des politiques industrielles avec des comparables.

Lors des sessions ultérieures, les points 2 et 3 seront analysés et feront l'objet d'un suivi notamment au travers d'études et d'auditions.

4. **Évaluer la politique actuelle de soutien et de développement de la France au Commerce Extérieur.**
    - Recenser les acteurs et les outils en France et à l'étranger,
    - Évaluer les différents acteurs et outils dans la promotion et la défense du commerce extérieur de la France,
    - Prendre en compte la place du Développement Durable dans cette politique

Au cours de cette session, nous avons souhaité entendre le point de vue d'un parlementaire, de représentants des opérateurs économiques intervenant à l'International et des opérateurs concernés cela nous permettant d'avoir la perception du secteur privé sur la politique de soutien du Commerce Extérieur de la France dans un cadre respectueux et volontaire au regard de la RSE et DD.

Lors de cette session du 14-18 Mars 2022, a été présenté le recensement des outils et des acteurs ainsi que la perception du secteur privé issu de nos auditions. Ces points seront actualisés au cours des sessions suivantes.

Lors des sessions ultérieures :

- ***Le suivi du point précédent sera effectué,***
- ***L'évaluation des acteurs et outils sera effectuée et actualisée au travers d'études et d'auditions avec la prise en compte du cadre RSE DD,***
- ***Des propositions seront présentées pour adapter et faire évoluer la politique de soutien.***

COMPTE RENDUS DES AUDITIONS DE LA COMMISSION DD CE LORS DE LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (AFE)

Mars 2022

AUDITION
Jean Jouzel

Jean Jouzel (Directeur émérite de recherche au CEA)
Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement /
Institut Pierre Simon Laplace

Objectif: Informer les conseillers de l'AFE en dressant un panorama mondial sur le réchauffement climatique et ses perspectives
Thème: **Réchauffement climatique : du diagnostic à l'action**

Biographie: Jean Jouzel est paléoclimatologue. En 1987 il a publié avec Claude Lorius, la première étude établissant formellement le lien entre concentration de CO_2 dans l'atmosphère et réchauffement climatique. Depuis 1994, il est expert au GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat), et en France comme une figure médiatique de la lutte contre le réchauffement climatique. Chimiste, diplômé de l'école supérieure de chimie industrielle de Lyon et titulaire d'un DEA de chimie physique, il est spécialiste de l'Antarctique. En 2002, il a reçu la médaille d'or du CNRS, et en 2007, avec le GIEC, le prix Nobel de la paix.

Introduction
En 1987, Jean Jouzel a publié avec Claude Lorius, la première étude établissant formellement le lien entre concentration de CO_2 dans l'atmosphère et réchauffement climatique à la suite du forage antarctique de Vostok. En fait, la prise de conscience est antérieure; elle date des années 70 et 80 grâce aux modélisateurs du climat (rapport Charney en 1979).
Déjà, il avait été avancé que le réchauffement pourrait atteindre entre 1,5 et 4,5°C (2 fois plus de CO_2).

Sur le GIEC

A la fin des années 80, Jean Jouzel participe à la création du **GIEC, groupement d'experts de très haut niveau**, incontestés dans leur domaine, dont le rôle est:

- D'établir un **diagnostic** vis-à-vis du rôle potentiel des activités humaines sur le climat
- Évaluer les informations disponibles sur la science, les conséquences et les aspects socio-économiques

Ce groupement d'experts ne fait pas de r**ecommandations** et diffuse les éléments d'information dans des rapports
Le **rapport de 1990 du GIEC** alertait déjà sur un réchauffement de + 3°C avant 2100 et une montée du niveau de la mer de 65 cm. Les scientifiques n'ont pas été écoutés!

- Record de chaleur en 2019, 2020, 2021
- Les 7 dernières années auront été les 7 années les plus chaudes depuis 150 ans
- Les 20 années les plus chaudes : il suffit de remonter à 1998

On sait maintenant que les activités humaines modifient la composition de l'atmosphère en gaz à effet de serre

- 75 % des émissions sont dues au CO_2 (combustibles fossiles pour environ 90%).

- Le méthane (CH_4) contribue pour 14% (rizières, décharges, ruminants...)
- et le N_2O pour 8 % (engrais, fumiers, fossiles…).

Avec deux conséquences:
L'augmentation de la température
La montée du niveaux des mers (Entre 3 et 4 mm /an sur la période 2006 - 2018)

L'urgence

Le prochain rapport, prévu le 4 avril (Mitigation of Climate Change), insiste sur l'urgence absolue d'agir pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. (M. Jouzel estime que 2070 est une date plus réaliste.)

Différents scénarios ont été modélisés par le GIEC, le scénario extrême prévoit 4 degrés de plus.

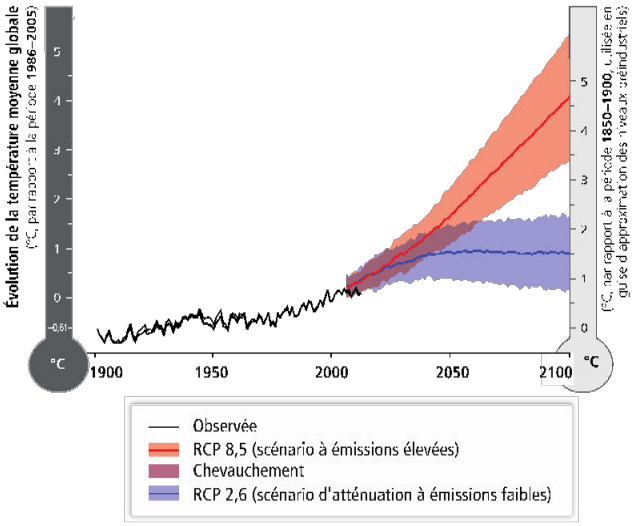

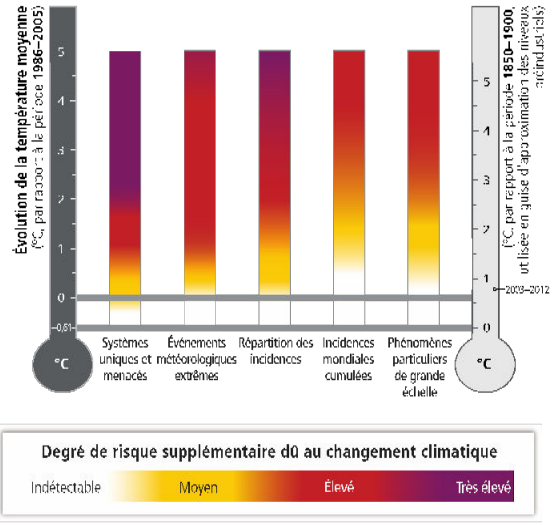

Les conséquences sont:

- l'acidification de l'océan qui entraîne la disparition des récifs coralliens
- L'apparition de situations extrêmes avec la multiplication de sécheresses, d'inondations, de canicules ou encore de cyclones
- Et surtout, des phénomènes irréversibles : montée du niveau de la mer et le dégel du permafrost
- La disparition de la biodiversité, l'attaque des écosystèmes, la pollution, la santé des humains mais aussi de toutes les espèces animales.
- Le stress sur les populations avec les déplacements, la diminution des ressources en eau, le manque d'alimentation, les risques pour la sécurité

Jean Jouzel a insisté sur les **risques d'accroissement des inégalités**

La fenêtre d'opportunité pour assurer un avenir vivable et durable pour tous est brève et se referme rapidement.

Rôle des sommets:

La Convention Climat (CCNUCC) a été lancée en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio
Son objectif ultime : stabiliser les concentrations des gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique.
La Convention Climat se réunit chaque année (Berlin, Kyoto..)

Lors de la COP21 à Paris, le 12 décembre 2015, a été signé l'**Accord de Paris** visant à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, en contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour **limiter l'élévation des températures à 1,5**°C. Les scénarios les moins émetteurs qui permettent de respecter ces objectifs requièrent une neutralité carbone (en fait zéro CO_2) **dès 2050**.

A la COP 26 à Glasgow, il semblait y avoir un consensus sur le diagnostic du GIEC (1,5°C). Plus de 80 pays ont adopté l'objectif de la **neutralité carbone en 2050**. (en 2060 pour la Chine, 2070 pour l'Inde). Mais ces engagements ne sont pas suffisants.

Initiatives en France:

- Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (2015)
- Loi énergie climat (2019) - 40% pour la Neutralité carbone en 2020
- La Convention citoyenne qui a débouché sur la Loi climat-résilience (2021).

Pour Jean Jouzel, la convention était une formidable initiative mais seulement 20% des recommandations figurent dans la loi.

Les solutions possibles

- Développer agressivement les énergies renouvelables
- Le choix de la sobriété

Jean Jouzel a pris comme exemple une taxe sur les SUVs.

- Importance de l'éducation

Aussi bien au niveau des universités que des écoles.
Des documents sont accessibles sur Office sur Climate Education que l'on peut partager avec les écoles de nos circonscriptions https://www.oce.global

AUDITION
Corinne Lepage

Présidente de Cap écologie et ancienne Ministre

Lien entre le commerce extérieur et développement durable

1- Le développement durable: Plutôt qu'une contrainte, c'est une opportunité

Pour Corinne Lepage, la transformation et l'adaptation nécessaire et obligatoire de l'activité des entreprises pour cause du dérèglement climatique entraînent des lourdeurs administratives et des contraintes financières. Pourtant cela ne doit p**as être vécu comme une contrainte mais plutôt comme une opportunité.**

En effet pour les entreprises qui s'engagent à réaliser des investissements durables, une réserve importante (Green New Deal / programme de relance Europe Verte), **- 1750 milliards d'euros d'ici 2030**- sont accessibles si on les demande (C. Lepage regrette que souvent les crédits ne soient pas demandés par les entreprises qui pourraient les obtenir). Plus vite elles se mettent aux normes en réduisant leur empreinte carbone, en renaturant les espaces, en limitant la consommation eau, plus vite elles auront accès à ces aides

a. Les normes européennes: Qu'est-ce qu'un investissement durable?

Cela se passe **au niveau européen.** La taxonomie européenne désigne une classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités "vertes". Instaurée en 2020, elle fait l'objet d'un acté délégué présenté le 2 février 2022 qui intègre le gaz et le nucléaire.
Il faut un investissement qui intègre **une des 6 catégories:**

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Il faut aussi **ne pas nuire à l'un des critères.**

Cela touche tous les domaines même la culture et l'éducation qui doivent être au service de l'adaptation au dérèglement climatique

La taxonomie transforme le système pour les entreprises de plus de 500 salariés; 250 en 2022; 50 salariés en 2023 (projet).

NB: Exception à la règle, les produits interdits en Europe mais fabriqués en Europe qui ne sont pas destinés au marché européen.

b. **La fiscalité verte sur les institutions financières**

Si une banque a beaucoup d'actifs dans le charbon ou dans un secteur fragilisé par le changement climatique, elle se fragilise elle-même.

Comment faire **payer le carbone** au niveau universel? En Europe, projet de taxe carbone de 50 ou 60 euros la tonne sur les produits arrivant en Europe (A titre de référence, c'est 100 euros en Suède)

Reste le problème de la répartition et de l'utilisation équitable du produit de la taxe carbone

2- Importance d'Informer et convaincre les entreprises de changer leur modèle

Le rôle des guichets TFE est très important Il faudrait encourager leur existence en format hybride commerce extérieur/ développement durable pour aider les entreprises à préparer des dossiers

Rôle possible des conseillers.

3- Réindustrialisation sur fond de transition numérique et écologique

C'est une révolution qui est en cours dans tous les secteurs. La réindustrialisation est interconnectée avec le développement durable. Quelques exemples: fabrication de murs anti bruit à partir du végétal. Dans le bâtiment: priorité à la réhabilitation de l'ancien.

L'importance des nouveaux matériaux ou matériaux biosourcés. A noter l'intérêt pour le carton

4- Économie circulaire dans l'ensemble des secteurs

Sur ce point, le modèle californien est un exemple. **L'objectif est le zéro déchet**

AUDITION

Evelyne Renaud-Garabedian

Sénatrice des Français établis hors de France et membre de la commission des Affaires économiques au Sénat

La commission des Affaires économiques du Sénat est compétente sur les textes législatifs relevant du commerce extérieur. Elle auditionne régulièrement le **directeur général de Bpifrance** et donne un avis sur sa nomination.

- Concernant le projet de loi de finances, 3 programmes financent les composantes de la politique de commerce extérieur (le 134, le 303 et le 110). Les parlementaires n'ont que très peu d'influence sur la détermination budgétaire des programmes.

- La dernière loi ayant une influence en matière de commerce extérieur est la loi PACTE, promulguée en 2019, qui modifie la **gouvernance de Business France** en resserrant le conseil d'administration (suppression des représentants des organisations professionnelles).

- Le Parlement n'a pas été consulté sur la nouvelle stratégie de commerce extérieur du Gouvernement et la réforme de l'accompagnement à l'export avec la création de **Team France Export.** On constate une grande nécessité de mieux former les acteurs de ce « guichet unique » par région, où se rassemblent les solutions publiques proposées par les régions, les services de l'Etat, Business France, les CCI et Bpifrance. Les petites entreprises sont mal préparées.

- Notre déficit commercial est conjoncturel sur la phase pandémique mais structurel sur la compétitivité de nos entreprises à l'export.

- Nous constatons **l'absence de soutien aux entrepreneurs français à l'étranger** (EFE, qui ne sont pas des filiales des entreprises françaises) et le refus de BpiFrance de leur ouvrir ses produits / aides / prêts. « La BPI n'a pas vocation à être la banque de la diaspora française » a indiqué son directeur général à Evelyne Renaud-Garabedian lors d'une audition.

- Le rapport d'information du Sénat « Renforcer la résilience des entreprises françaises à l'étranger » fait au nom de la délégation aux entreprises en pleine pandémie révèle que :

- **77% des entreprises françaises situées à l'étranger sont des TPE**, avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros ;

- **37% de ces entreprises revendiquent la marque « France »**, 52% utilisent le savoir-faire français dans le domaine de la propriété intellectuelle, 33% font appel à de la technologie française ;

- **75% des EFE sont autofinancées**. 91% ne bénéficient pas de financement de la part d'une banque française. 87% ne perçoivent aucune aide publique de leur pays d'implantation.

- **La sénatrice Renaud-Garabedian propose de reprendre la proposition de loi de Jacky Deromedi** demandant au Conseil national de l'information statistique de définir une méthodologie, permettant d'identifier les EFE en créant un comité d'identification de ces entreprises auprès de chaque ambassade. Une nouvelle proposition de loi pourrait être déposée, peut-être plus large, incluant d'autres aspects du commerce extérieur selon la volonté de notre commission et dans un cadre qu'il nous appartiendrait de définir.

- La sénatrice propose également un rapprochement avec la commission économique du Sénat et notamment sa présidente, Sophie Primas.

AUDITION
CHARLES MARIDOR

Délégué général CCI-France International

Les CCI françaises à l'international font partie du dispositif de la TFE, leur finalité est de mobiliser les forces en présence et de mettre en place des synergies opérationnelles permettant de promouvoir le rayonnement économique français à l'international.

- Le réseau des CCI France International compte 126 CCI françaises dans le monde, un réseau privé associatif financé par des adhésions et des prestations de services, elles sont autonomes et binationales. Son chiffre d'affaires s'élève à 55 millions d'euros.

- Le réseau compte 33000 adhérents (38000 avant la Covid-19) et 900 collaborateurs (1100 avant la Covid-19).
- CCI international a deux activités principales :
    1. l'animation des communautés d'affaires (solidarité économique & Networking) ;
    2. le conseil et les services d'accompagnement à l'export, à l'implantation à l'étranger et en France pour les entreprises étrangères. Cependant l'impact des CCI d'un pays à l'autre peut être inégal .

- Le cadre réglementaire et environnemental européen est un atout pour les entreprises françaises qui exportent, cela draine des investissements compétitifs en Europe et à l'international.

- Accompagnement de la prise de conscience de la RSE dont les Français ont une véritable expertise : les CCI jouent un rôle de plus en plus important dans l'accompagnement des entreprises françaises et locales engagées à l'international.

- L'internationalisation des entreprises et le renforcement de leur niveau de compétitivité est perçue comme un réflexe de survie.

- Le déficit commercial français est une externalité négative de la facture énergétique mais pas seulement, la faiblesse de notre compétitivité et surtout notre désindustrialisation. L'Allemagne a préservé son appareil productif au sein de ses landers alors que la France a exporté ses outils de production vers

l'étranger.

- L'évaluation de l'efficacité de l'action publique doit être orientée vers la sélectivité des entreprises éligibles pour résorber le déficit du commerce extérieur. Cette question n'a pas rencontré de réponses convaincantes.

- Le V.I.E. (volontariat international en entreprise) est un excellent dispositif utile et efficace (stock 16000 V.I.E. actifs actuellement) qui monte de plus en plus en gamme. Les CCI, quant à eux, ont de plus en plus de compétences et de niveau de formation parfois difficile à couvrir.

- Une résolution sur l'intégration des conseillers des Français de l'étranger et l'ouverture d'un canal de dialogue et de contributions au sein des CCI a été très bien accueillie par les personnes auditionnées. Accord des CCI sur la mise en place d'une relation continue.

La tenue des Conseils Économiques locaux (composés de l'Ambassadeur, du Ministre conseiller à l'économie, des acteurs économiques français tels que Business France, CCI française, Atout France…) sont organisés en tant que de besoin à l'initiative de l'Ambassadeur. Il semblerait préférable qu'un calendrier minimum de réunions annuelles s'impose à toutes les Ambassades et qu'un Conseiller des Français de l'étranger soit convié à ces réunions.

AUDITION

Entretien avec Bruno Bouygues

Président Directeur Général de GYS

Intérêt Maintien d'une activité industrielle en France et réussite sur le marché export

Les principaux problèmes pour les entreprises

- **Recrutement de haut niveau**
  - Il n'y a pas assez de compétences en France. Obligation de faire venir des talents notamment d'Afrique
  - Mais difficile d'obtenir ces talents car problème des visas. **Il devrait y voir des visas French Fab comme French Tech**
  - Nécessité de profils plus techniciens. Manque de formation (pas de femmes)

- **Surtaxe** des produits à l'export. Importance des impôts de production (CDE/ taxe foncière). En France, on paye 7 fois plus d'impôt de production qu'une entreprise en Allemagne.

- **Taille du marché**
  - Obligation d'un marché important pour s'adapter aux normes et couvrir les frais de Recherche et Développement qui ne cessent d'augmenter notamment sur les semi-conducteurs.
  - Les normes peuvent pénaliser les petites entreprises
  - L'importance de la construction européenne.

- **Relancer la "marque France"**
  - Arrêter l'auto French bashing
  - Faire revenir les entreprises polluantes

Sur le soutien du commerce extérieur, la panoplie actuelle sert surtout les primo entrepreneurs plutôt que les entreprises moyennes.

AUDITION

M Thierry BLANDINIÈRES

Directeur général de InVivo

Le contexte:

Des perspectives économiques sombres
Inflation >10% fin 2022
France: Alimentation dans le budget des ménages
(11% actuellement. 20% d'ici fin 2022)
Prix du pain dans les pays arabes – nouveaux printemps arabes?
Effet-ciseau pour les agriculteurs français?

Enjeux politiques au centre
Exemple de Cuba (rôle-clé de InVivo) pour relancer la culture de maïs)
Exemple de la Russie devenue nette exportatrice de blé depuis 2014

Tensions liées au développement durable
Produire plus, mieux et durable/ Adapter le modèle agricole aux attentes sociétales de demain
Une politique « zéro chimie » entraînera une chute des rendements de 40% de la ferme France donc il faut traiter la maladie au bon moment
Ne pas opposer le local aux commodités qui sont des marchés globaux et qui ne vont pas disparaître

Les attentes:

Avoir une vision sur le temps long
Comité de mission qui se réunit tous les 2-3 mois pour éclairer le futur

Un guichet unique efficace
Sortir du mille-feuille administratif
Investir dans un service de relation publique pour piloter les projets

Financer les risques
Crises multiples attendues
Les crédits carbone au centre du financement des risques (premium sur les prix / aides publiques)

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LA COMMISSION DD CE ET ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE l'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE l'ÉTRANGER (AFE) EN SÉANCE PLÉNIÈRE LORS DE LA SESSION DE MARS 2022

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R1/03.22

Objet : Créer une communication en temps réel sur les travaux parlementaires (Assemblée Nationale, Sénat, CESE …), objets des missions de la Commission Développement Durable et Commerce Extérieur

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

Considérant, que c'est au cours de rencontres avec les parlementaires ou au terme de recherches que la Commission prend connaissance des travaux parlementaires sur les sujets concernant la Commission**,** qu'ainsi des redondances dans les travaux des uns et des autres sont observées et qu'un manque de synergie existe entre les travaux parlementaires et ceux de la Commission,

DEMANDE aux Présidents des Institutions Parlementaires de rappeler aux groupes de travail concernés de leurs Institutions la nécessité de mettre en place un système de communication avec l'AFE quant à leurs travaux

Résultat	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R2/03.22

Objet : Créer un groupe de travail permanent entre les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) et les élus Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (CAFE)

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

Considérant, que certains Conseillers élus à l'assemblée des Français de l'étranger sont aussi Conseillers du commerce extérieur de la France, et considérant que les membres appartenant à l'une de ces deux institutions ont des expériences et des missions qui se rejoignent et se complètent sur le domaine du développement économique de la France (emploi de nos compatriotes à l'étranger, entrepreneur français à l'étranger, entreprise française à l'étranger, commerce extérieur,...)

Demande que l'Assemblée des Français de l'Etranger crée dans la commission Développement Durable et Commerce Extérieur un groupe de travail regroupant les membres élus de l'AFE ayant également la qualité de CCEF.

Résultat	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité	X	
Nombre de voix « pour »		Unanimité des suffrages exprimés
Nombre de voix « contre »		0
Nombre d'abstentions		8

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE et COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R3/03.22

Objet : Présentation annuelle, en plénière, des derniers travaux du GIEC

L'Assemblée des Français de l'Etranger,

VU

- l'importance que l'AFE accorde au développement durable,
- la présence d'élus au sein de cette assemblée, venus du monde entier, qui constatent de visu les effets du changement climatique,
- les nombreux projets sur le terrain pour agir contre le changement climatique et les demandes nombreuses des acteurs civils à ce que les élu.e.s interviennent pour intervenir,
- les décisions issues de l'accord de Paris de 2015 de limiter la hausse des températures à 1,5 degré d'ici 2100.

CONSIDÉRANT

- l'information auprès des élu.e.s et des citoyens et citoyennes sur les faits scientifiques permettant d'infléchir les politiques en faveur des décisions de l'accord de Paris de 2015,
- les réunions du GIEC, dite COP, mettant à jour les dernières informations quant à l'évolution du climat,
- le cri d'alarme de la communauté scientifique dans le dernier rapport du GIEC publié en février 2022, constatant que les politiques publiques mondiales ne permettent pas de satisfaire aux décisions de l'accord de Paris de 2015,
- la nécessité de multiplier les canaux d'information concernant les travaux du GIEC, et notamment les corps intermédiaires tels l'AFE et les conseils consulaires,
- le fait climatique comme l'objet primordial de toutes les attentions pour les années à venir de la part d'un public le plus large possible,
- la parole des experts du GIEC comme principale source d'information devant toute autre avis de quelque provenance qu'elle soit,

DEMANDE

Que l'AFE auditionne chaque année, en session plénière, un membre de la délégation française du GIEC, afin de rendre compte des derniers travaux de ce groupe d'experts. Cette audition pourrait avoir lieu en mars de chaque année, c'est-à-dire après les réunions dite COP qui ont généralement lieu en fin d'année civile.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	
Nombre de voix « pour »		Majorité des suffrages exprimés
Nombre de voix «contre »		1
Nombre d'abstentions		5

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE et COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R4/03.22

Objet : Relance du Prix du Développement Durable de l'AFE

L'Assemblée des Français de l'Etranger,

VU

- l'accord de la précédente Assemblée, mandature 2014-2021 sur la création et la mise en œuvre d'un Prix de l'Assemblée concernant le développement Durable,
- la remise du premier prix en octobre 2019,
- le renouvellement de l'Assemblée suite aux élections de décembre 2021,

CONSIDÉRANT

- l'importance toujours bien présente de l'engagement de toutes et tous dans le développement Durable,
- l'importance pour l'AFE d'envoyer un signal fort quant à la prise en compte par les élus des enjeux de cette thématique, au-delà du simple changement de nom de la commission ad hoc,
- l'importance de rendre hommage et de mettre en lumière les nombreux projets liés au développement durable engagés par nos concitoyens et concitoyennes dans le monde entier, et par là même de les aider financièrement à développer leurs idées,
- l'expérience acquise pour la mise en œuvre du prix lors de la mandature précédente permettant la maîtrise du processus complet de la mise en œuvre du prix,
- les budgets à prévoir pour la mise en place du prix pour l'année 2023,

DEMANDE

Que l'AFE se prononce pour la reconduction du prix du développement Durable pour la nouvelle mandature en missionnant la Commission du Développement Durable et du Commerce Extérieur pour proposer lors de la prochaine session la feuille de route permettant la remise du prix.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		

RÉSOLUTION DE LA COMMISSION DU

DÉVELOPPEMENT DURABLE et COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R5/03.22

Objet : Compensation carbone

L'Assemblée des Français de l'Etranger,

CONSIDÉRANT

- le dernier rapport du GIEC sur le climat, rendant plus que nécessaire la réduction de notre empreinte carbone,
- les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mécanisme de « compensation carbone » par les associations et organismes en charge de ce mécanisme,
- l'importance pour l'AFE d'envoyer un signal fort quant à la prise en compte par les élus des enjeux du Développement Durable et du moindre impact possible dans leurs déplacements,
- l'importance donnée par l'AFE à la thématique du Développement Durable via le changement de nom de la commission qui place le Développement Durable avant le Commerce extérieur,
- les faibles montants en jeu au regard des bénéfices d'impact locaux importants des projets confiés par les associations et organismes partout dans le monde,
- les budgets non engagés annuellement par l'AFE

DEMANDE

de missionner la commission du développement durable et du commerce extérieur afin de proposer des solutions pour la mise en place d'une compensation carbone pour les déplacements des conseillers AFE à Paris.
L'objectif à terme est de trouver des partenaires financiers voulant s'associer à la démarche de l'Assemblée.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Résolution : DD-CE/R6/03.22

Objet : Créer un visa French Fab Lab

L'Assemblée des Français de l'Etranger,
CONSIDÉRANT

- le succès du mécanisme des visas French Tech

- la pénurie de talents et de diplômés français dans le domaine industriel et la difficulté d'obtention des visas

DEMANDE, au MEAE et au Ministère de l'intérieur de créer un quota de visas de travail « French Fab Lab » sur le modèle des visas «French Tech» et «Talents» pour satisfaire les besoins des sociétés industrielles françaises en diplômés non européens du domaine technologique, industriel et du high-tech.

Résultat	**Adoption en commission**	**Adoption en séance**
Unanimité	X	
Nombre de voix « pour »		Unanimité des suffrages exprimés
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		2

AUTRES TRAVAUX DE LA COMMISSION DD CE PRESENTES A LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L’ÉTRANGER

(AFE) LORS DE SA SESSION DE MARS 2022

RADIOSCOPIE DU COMMERCE EXTERIEUR FRANCAIS & ANALYSE BENCHMARK

ALLEMAGNE-CHINE-FRANCE-ITALIE

Messages clés

Présentant encore 2% du PIB français en 1995, la diminution de l'excédent commercial français a été contenue depuis pour se transformer en déficit structurel à partir de 2005.

En 2020, le déficit du commerce extérieur a été de 64,7 milliards d'euros, 84,7 milliards en 2021 soit un bond de 30,9%. Pour les seuls échanges de biens ; le déficit a été de 94 milliards en 2021.

Le déficit ne s'explique pas seulement par la hausse de la facture énergétique, mais plutôt par la désindustrialisation du pays initiée depuis 30 ans, elle est confirmée par l'excédent des services sur les échanges de biens issus de la production manufacturière.

Les principaux déficits sectoriels français en 2021 se concentrent sur l'énergie avec 43,1 milliards d'euros, les biens d'équipement 39,6 milliards, l'automobile 18 milliards et le textile, habillement 8,6 milliards d'euros ce qui représentent un important gisement d'emplois et de valeur ajoutée perdus à reconquérir.

La France compte 135.000 exportateurs, 44% moins que l'Italie (excédent commercial égal à 73,4 milliards de dollars) et 6,5% de

moins que l'Allemagne (excédent commercial égal à 211,5 milliards de dollars).

Il est vrai aussi que la France enregistre des excédents notables dans des secteurs à haute valeur technologique et à niveau de différenciation très élevée et à préserver comme l'aéronautique et le spatial 19,7 milliards d'euros, la chimie, parfums et cosmétiques 15,2 milliards, l'agroalimentaire 8 milliards mais seulement 2,6 milliards d'euros pour le secteur pharmaceutique industrie pointé du doigt pendant les sombres heures de la pandémie à cause de la faiblesse de souveraineté française dans la production du médicament et notre dépendance de l'Inde et de la Chine.

L'attractivité de la France reste forte qualitativement, classée au premier rang en Europe en nombre d'IDE en 2021 grâce aux réformes fiscales pour réformer la compétitivité et le marché du travail.

Facteurs handicapant le commerce extérieur français :

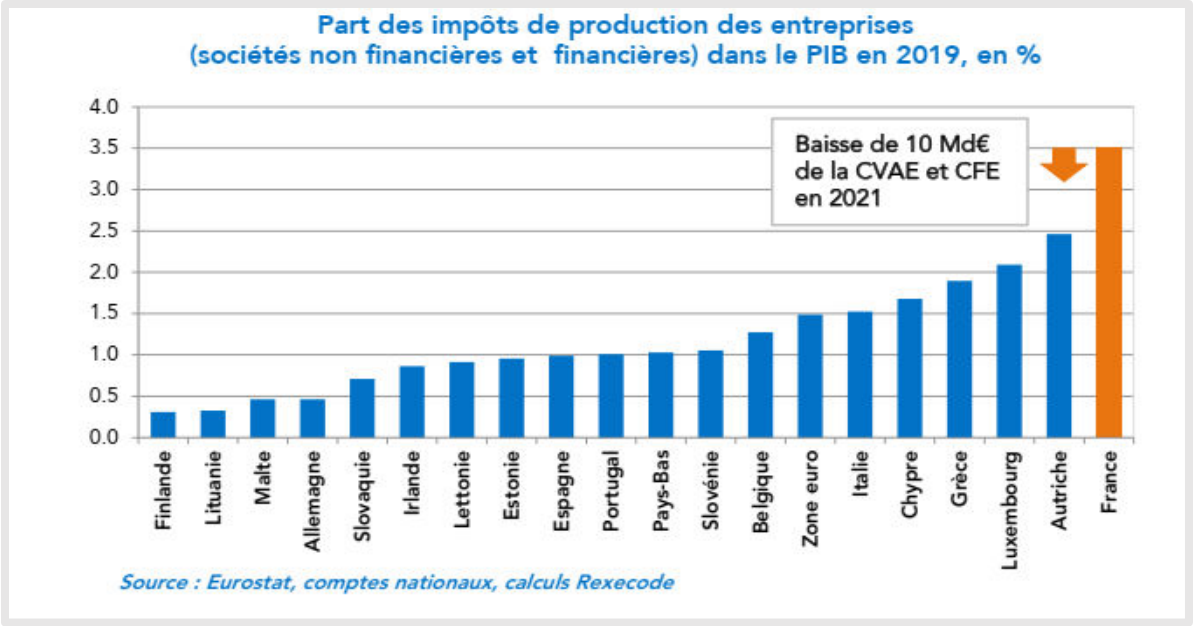

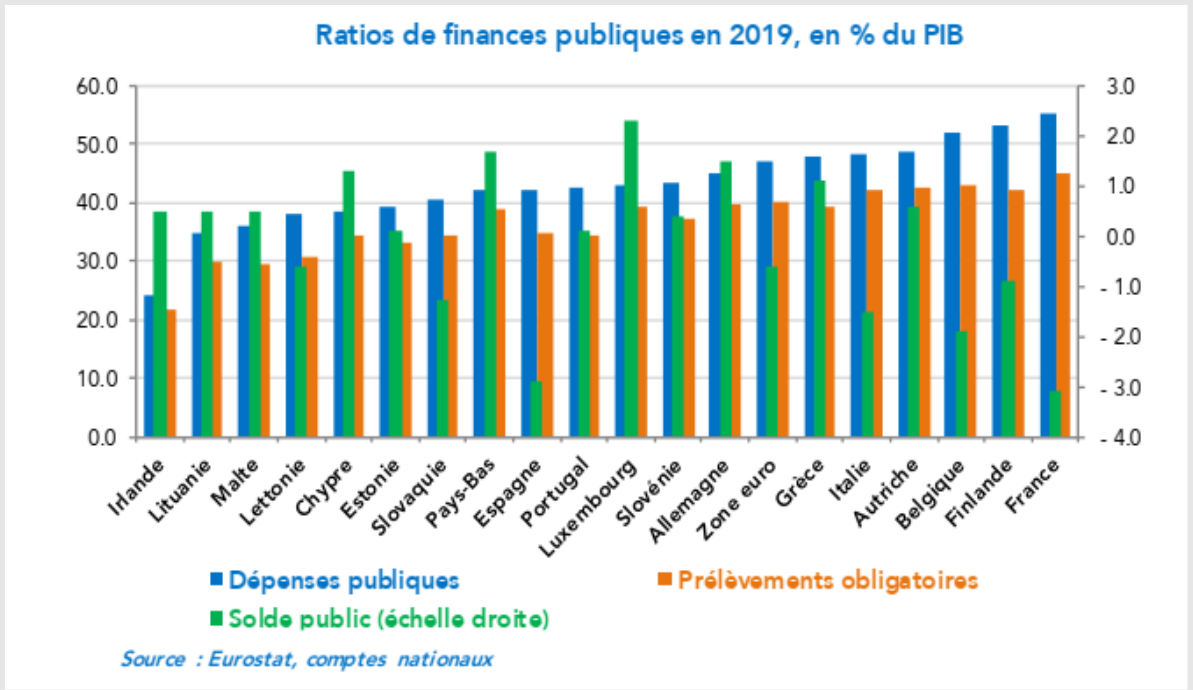

Coût salarial unitaire nominal, secteurs marchands, 2000=100

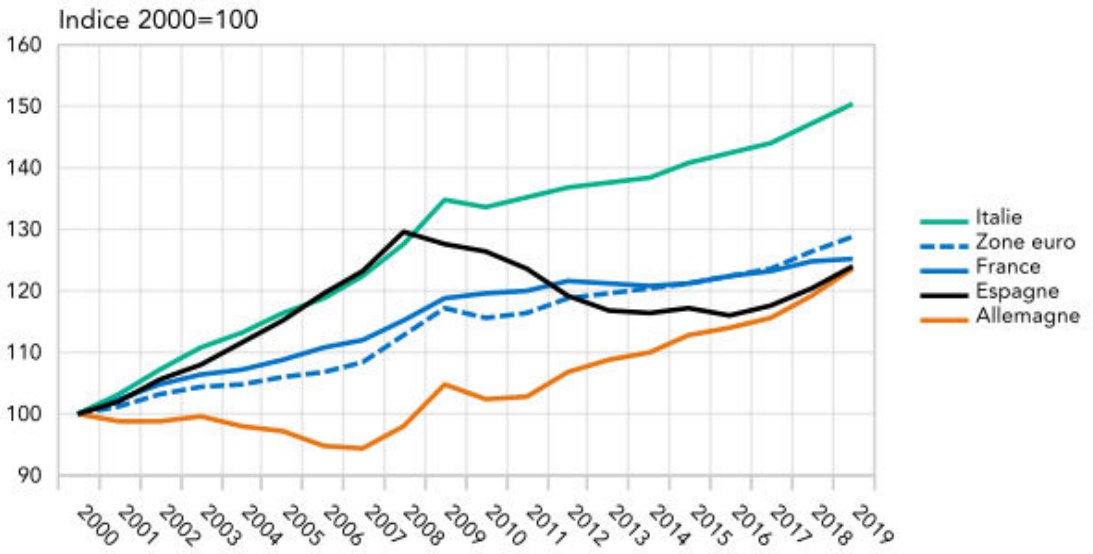

Source : Eurostat, comptes nationaux

© Rexecode

Impôts des entreprises* (en % du PIB valeur)

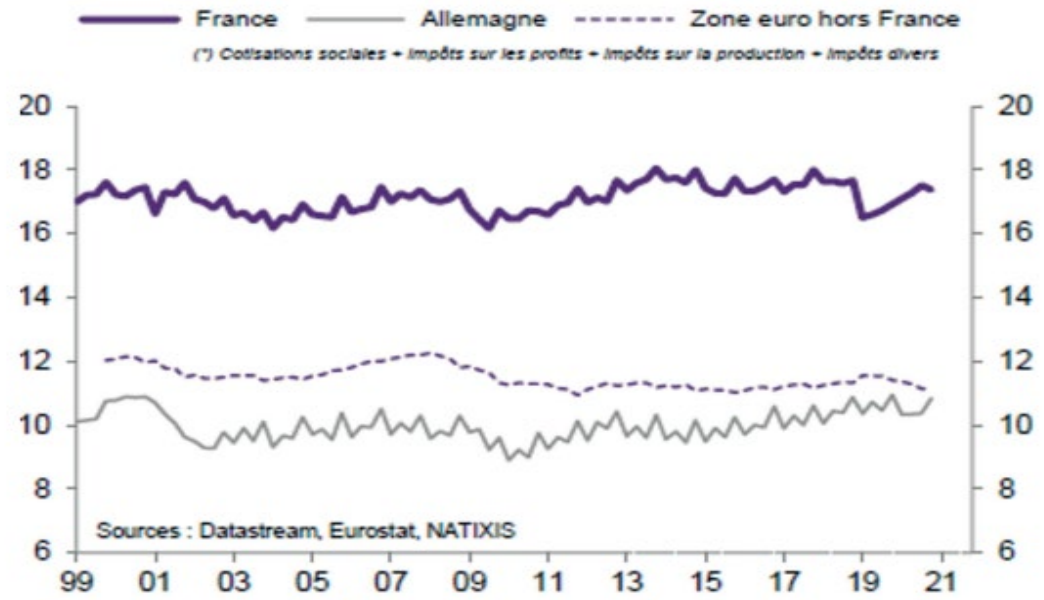

La désindustrialisation de la France :

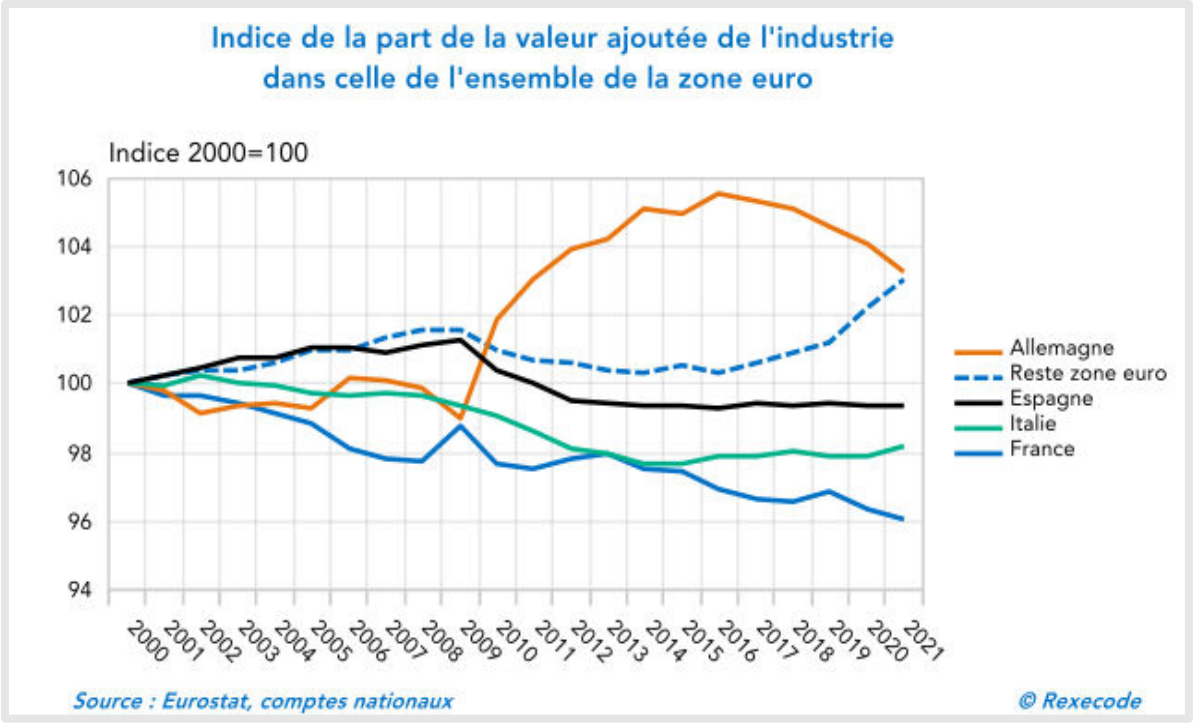

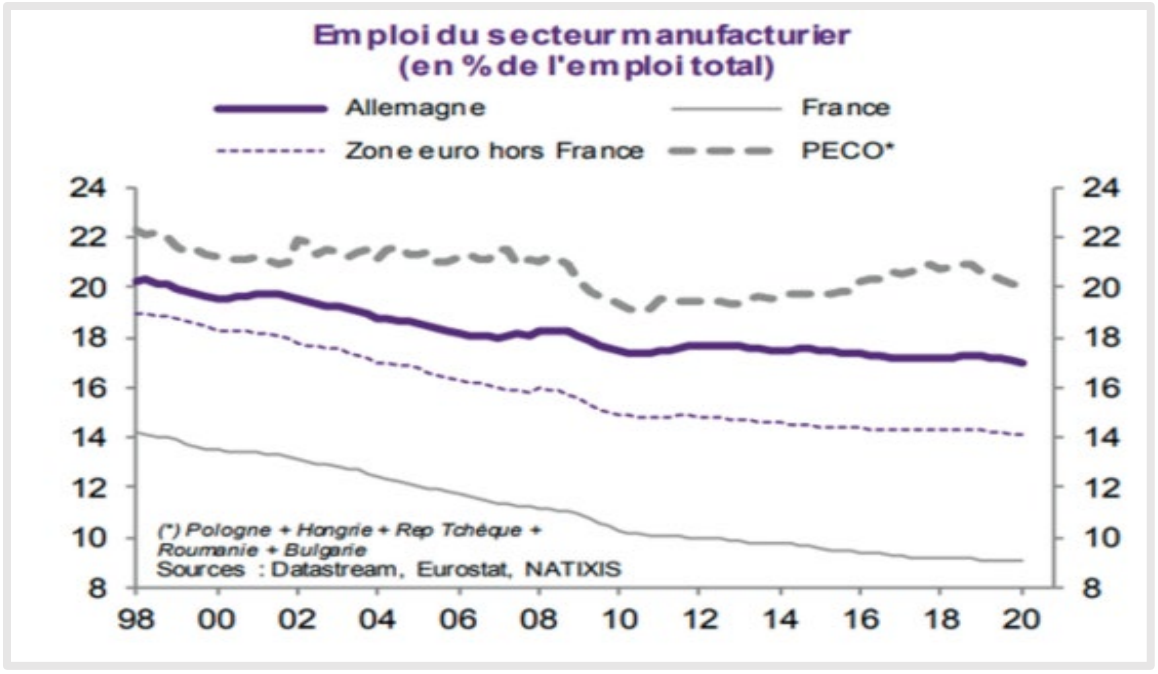
Emploi du secteur manufacturier
(en % de l'emploi total)
Allemagne
France
Zone euro hors France
PECO*
24
22
20
18
16
14
12
10
8
(*) Pologne + Hongrie + Rep Tchèque + Roumanie + Bulgarie
Sources : Datastream, Eurostat, NATIXIS
98
00
02
04
06
08
10
12
14
16
18
20

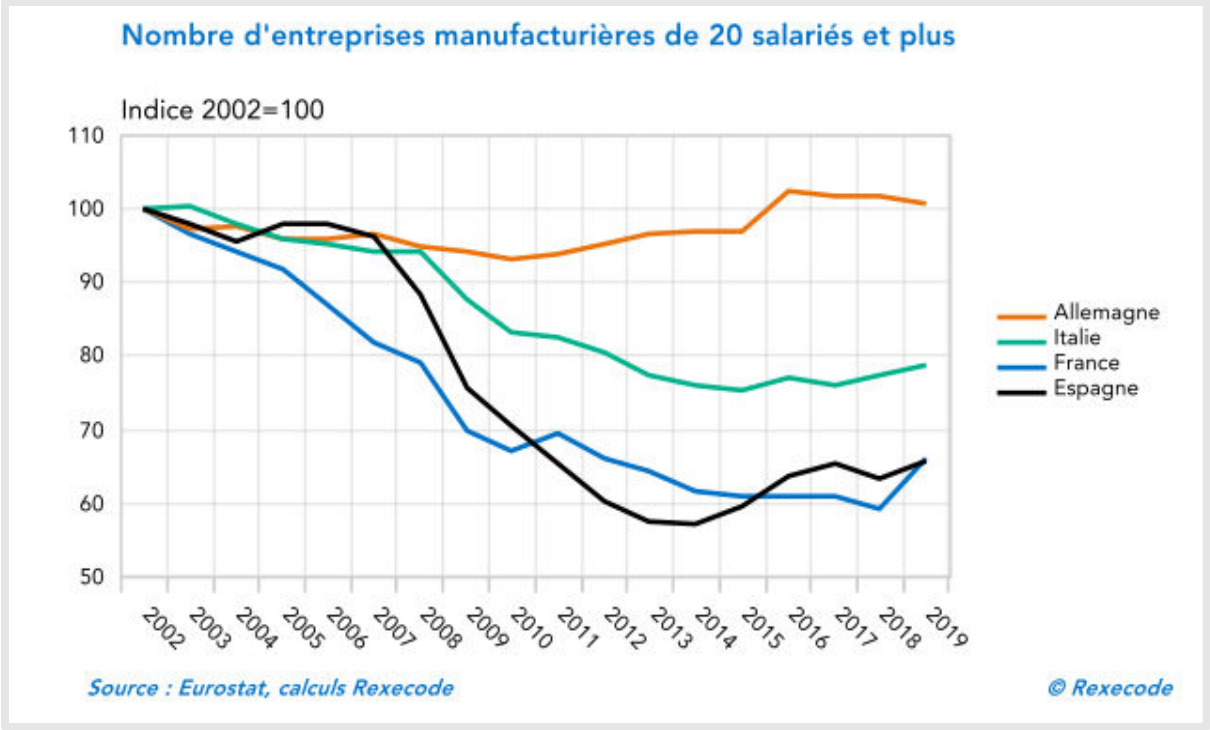
Nombre d'entreprises manufacturières de 20 salariés et plus
Indice 2002=100
110
100
90
80
70
60
50
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
Allemagne
Italie
France
Espagne
Source : Eurostat, calculs Rexecode
© Rexecode

Part de la valeur ajoutée industrielle dans celle de l'ensemble de la zone euro (en %)

	2000	2019	2021
Allemagne	36,2	40,7	39,5
Espagne	8,8	8,2	8,1
France	17,9	14,7	13,9
Italie	18,2	16,1	16,4
Reste de la zone euro	19,0	20,2	22,1

La dégradation du commerce extérieur français :

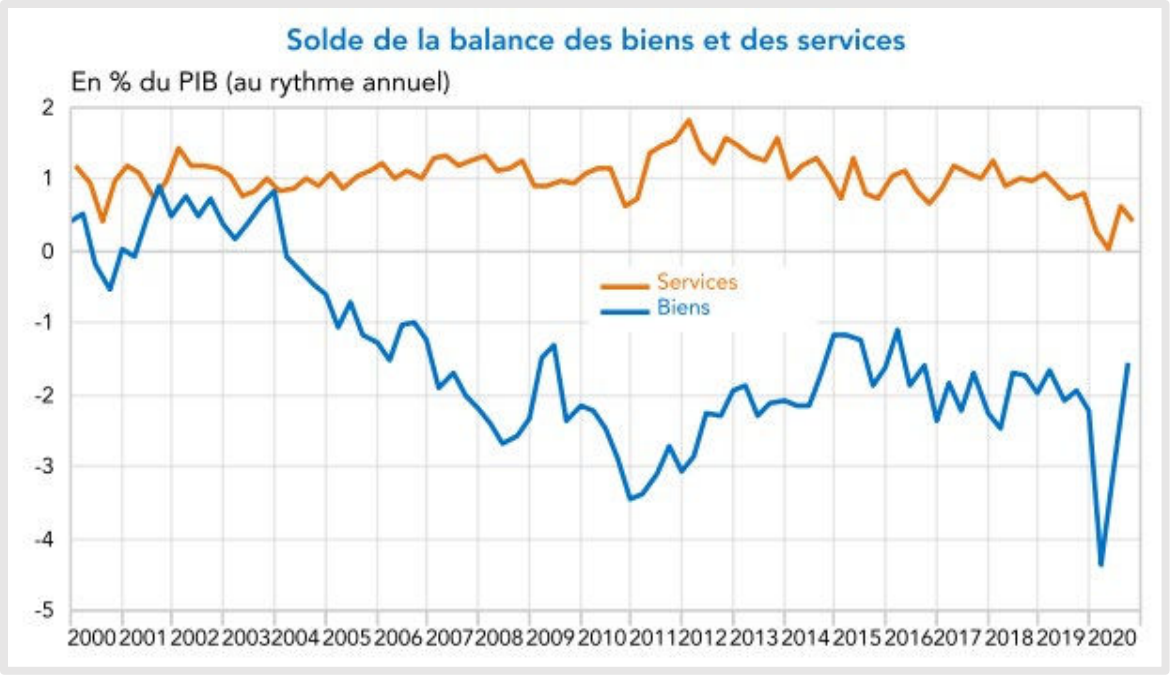

Source: Macrotrends Data

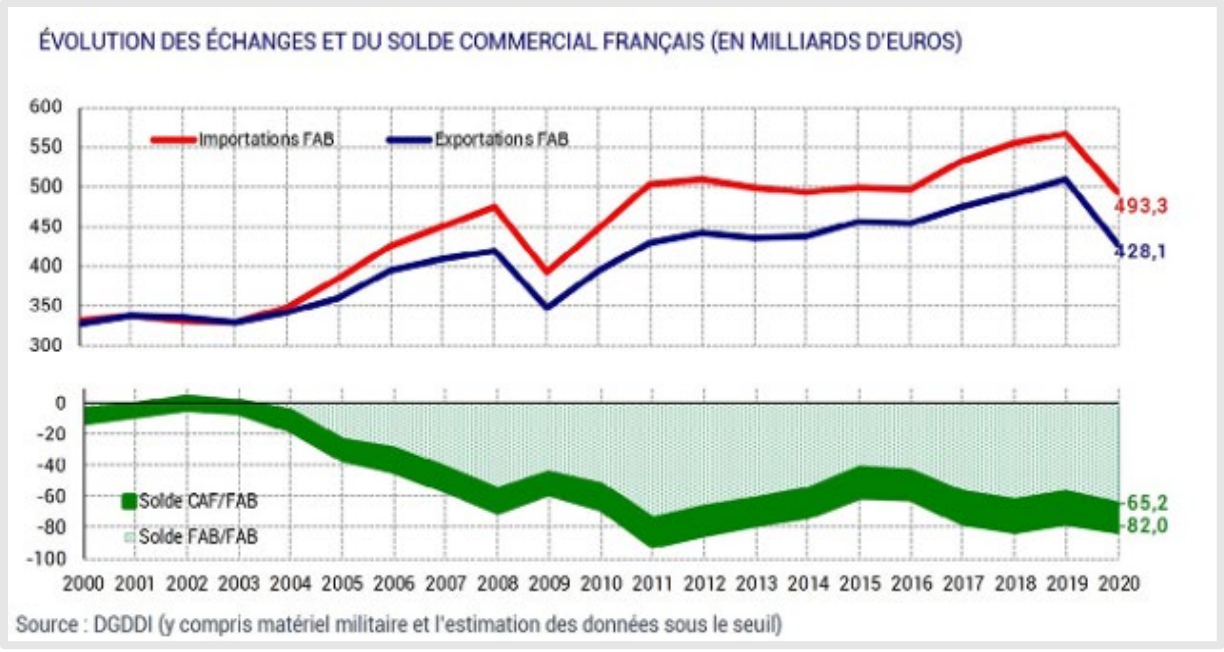

Source: Macrotrends Data

Balance commerciale de la France (en 2019, en milliards d'euros) vis-à-vis de :

Chine	-32,31
Allemagne	-15,21
Pays-Bas	-7,73
Italie	-5,92
Belgique	-3,89
Japon	-2,7
Inde	-0,9
Espagne	0,18
Canada	0,65
Etats-Unis	2,91
Royaume-Uni	12,68

Source: Macrotrends Data

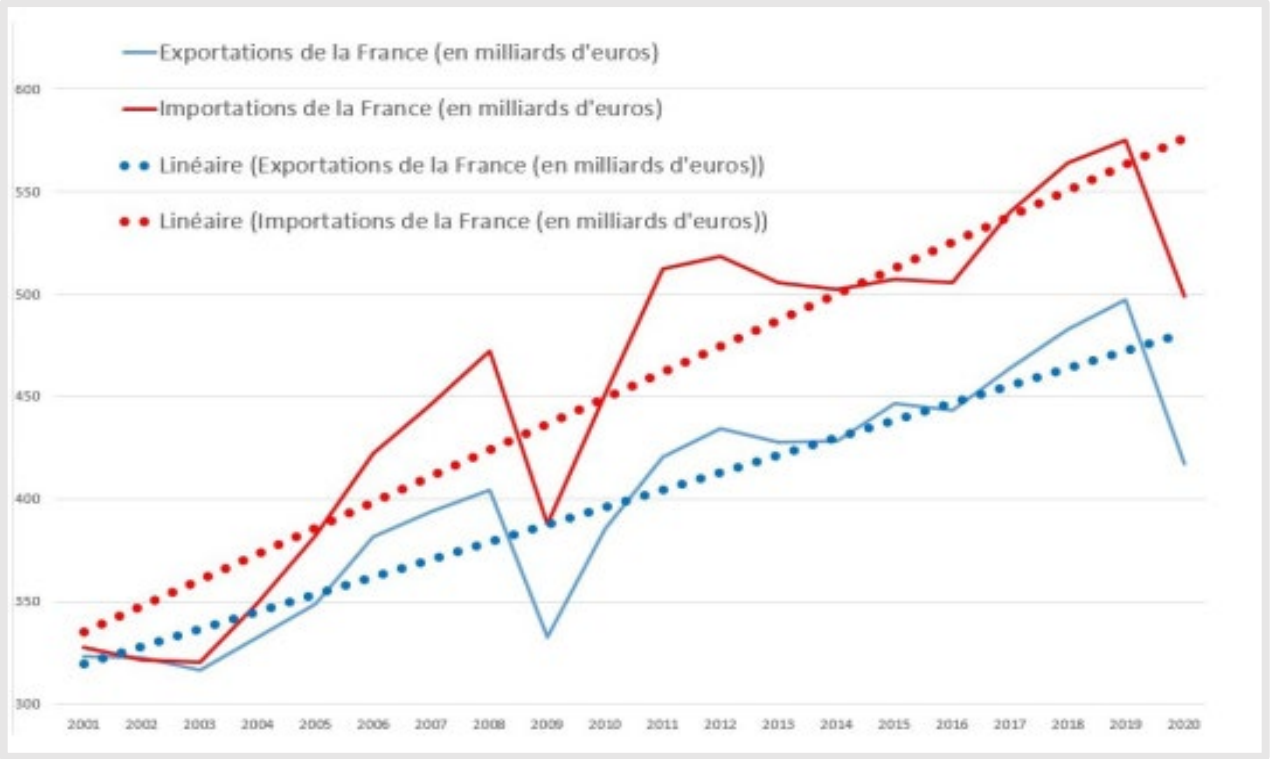

Source: Macrotrends Data

ENTREPRISES EXPORTATRICES		
1	**AIRBUS SAS**	Commerce de gros, de fournitures et équipements industriels divers
2	**AIRBUS OPERATIONS**	Construction aéronautique et spatiale
3	**PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA**	Construction de véhicules automobiles
4	**RENAULT SAS**	Construction de véhicules automobiles
5	**SANOFI WINTHROP INDUSTRIE**	Fabrication de préparations pharmaceutiques
6	**SNECMA**	Construction aéronautique et spatiale
7	**TOTAL RAFFINAGE FRANCE**	Raffinage du pétrole
8	**LOUIS VUITTON MALLETIER**	Commerce de gros (commerce interentrepris d'autres biens domestiques
9	**ARCELORMITTAL ATLANTIQUE ET LORRAINE**	Sidérurgie
10	**STMICROELECTRONICS INTERNATIONAL NV**	Activité non déterminée

ENTREPRISES EXPORTATRICES		CHIFFRES D'AFFAIRES US $
1	**UniCredit Group (bank)**	$960.5 billion
2	**Intesa Sanpaolo (bank)**	$916.1 billion
3	**Enel (electricity natural gas)**	$192.4 billion
4	**Banco BPM (bank)**	$187.5 billion
5	**Banca MPS (bank)**	$148.5 billion
6	**Eni (oil; gas)**	$131.7 billion
7	**Atlantia (infrastructure, mobility networks)**	$91.1 billion
8	**Telecom Italia (telecommunications)**	$78.7 billion
9	**Leonardo (aerospace , defense)**	$30.2 billion
10	**Ferrari (automobile maker)**	$6.1 billion

ENTREPRISES EXPORTATRICES		CHIFFRES D'AFFAIRES
1	Volkswagen Group (car/truck maker)	$538.9 billion
2	Daimler (car/truck maker)	$326.6 billion
3	BMW Group (car/truck maker)	$271.3 billion
4	Siemens (industrial conglomerate)	$171 billion
5	Bayer (diversified chemicals)	$137.7 billion
6	BASF (diversified chemicals)	$101.3 billion
7	Linde (diversified chemicals)	$86.6 billion
8	Merck (pharmaceuticals)	$84.4 billion
9	Fresenius (medical equipment, supplies)	$75.2 billion
10	ThyssenKrupp Group (industrial conglomerate)	$40.4 billion

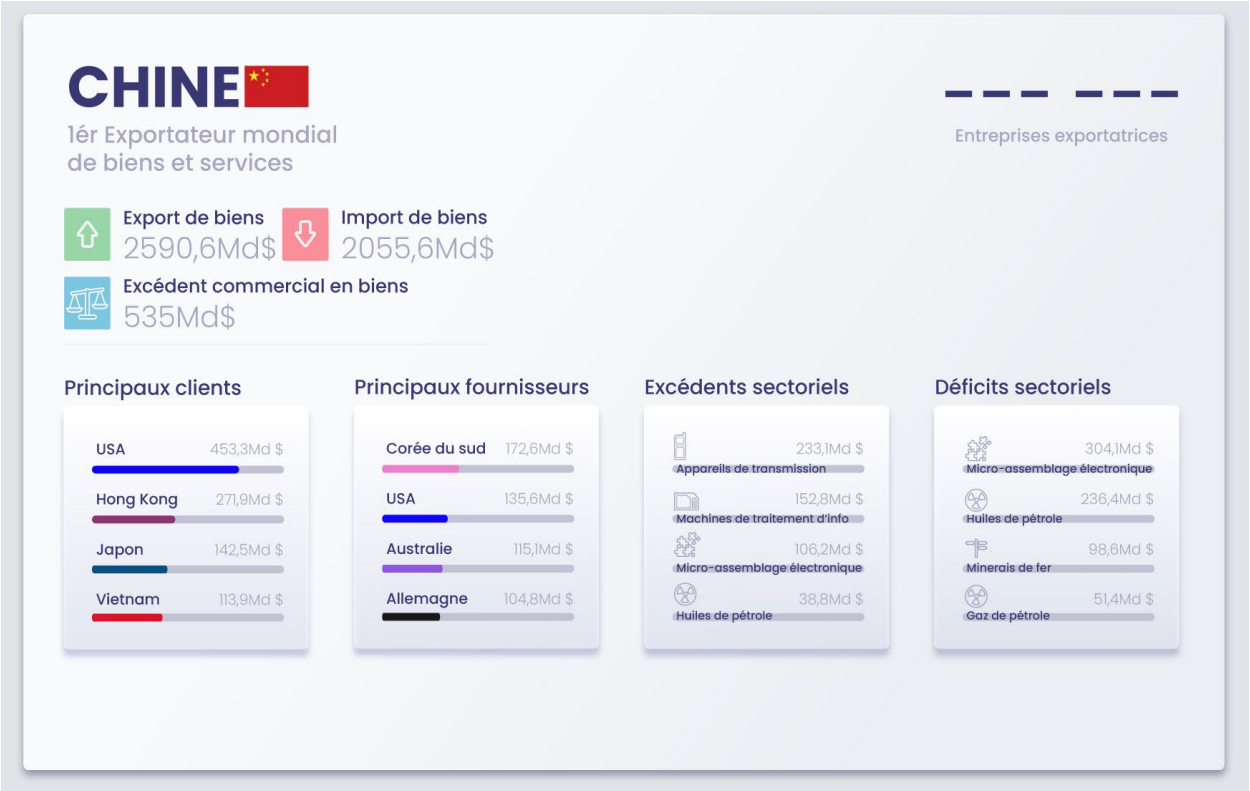

ENTREPRISES EXPORTATRICES		
1	**PetroChina**	oil, gas
2	**Sinopec-China Petroleum**	oil, gas
3	**SAIC Motor**	cars, trucks
4	**Dongfeng Motor Group**	cars, trucks
5	**BYD**	cars, trucks
6	**Gree Electric Appliances**	household appliances
7	**Midea Group Co. Ltd.**	household appliances
8	**Tsingtao Brewery**	beverages
9	**Sinopharm Group**	pharmaceuticals
10	**Aluminum Corporation of China**	aluminum

BALANCE COMMERCIALE (Milliards $)

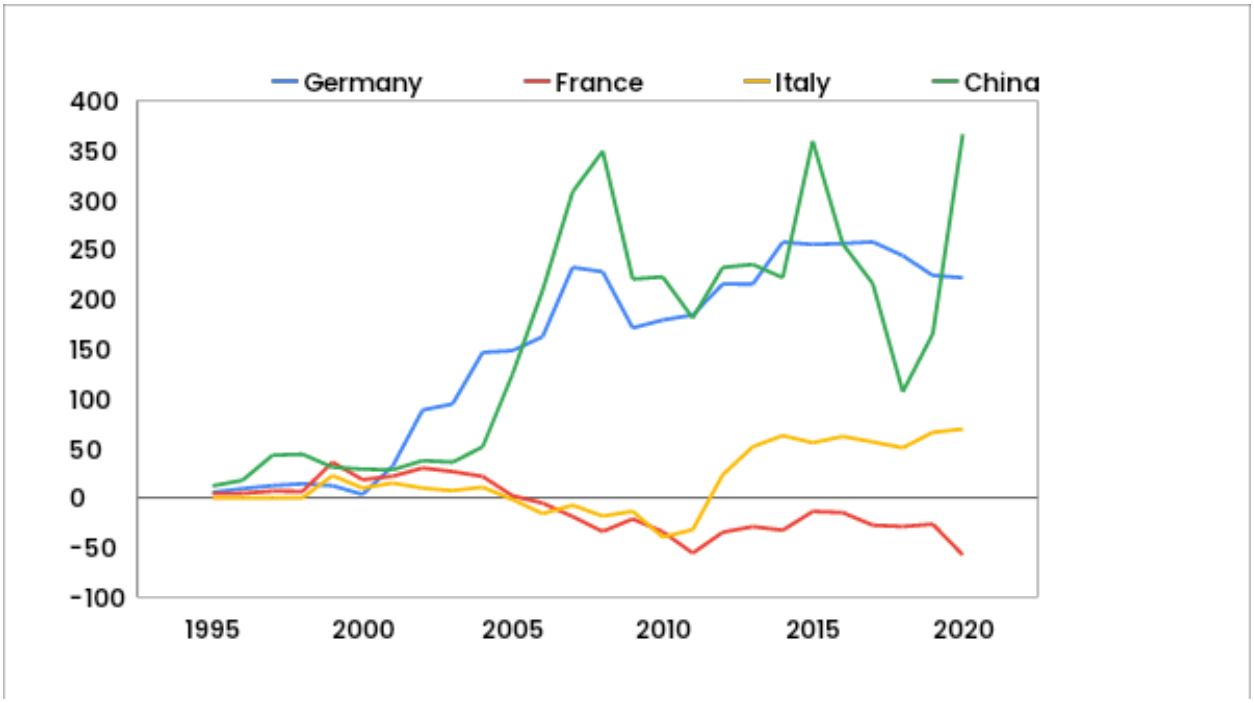

BALANCE COMMERCIALE (% de PIB)

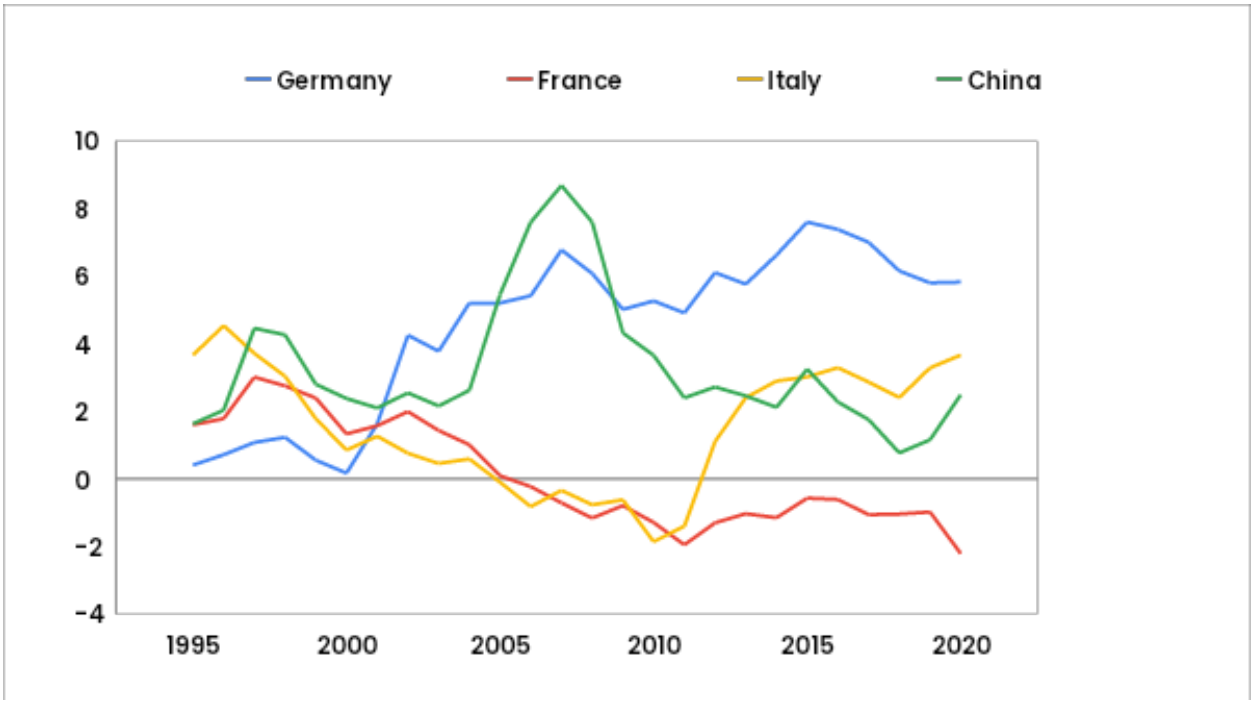

- Le commerce extérieur excédentaire en Italie est la réussite de conquête des marchés du type collier de perles et sans assistance de l'Etat qui a été imaginé en 2010, le pays a enregistré un excédent de 59,1 milliards d'euros, 195.745 entreprises à l'export contre 135.900 entreprises françaises.

- Pour ce qui est de l'Allemagne, le commerce extérieur représente 88,1% du PIB contre 36,2% du PIB français, les exportations allemandes représentent en moyenne 1489 milliards de dollars, son excédent en 2021 a été de 183,3 milliards de dollars, en recul certes mais c'est toujours un excédent sur des secteurs compétitifs et créateurs d'emplois et sans besoin de lobbying et de diplomatie économique ni de subventions à la production.

Analyse des niveaux de corrélation entre taux de change et balance commerciale dans les quatre pays

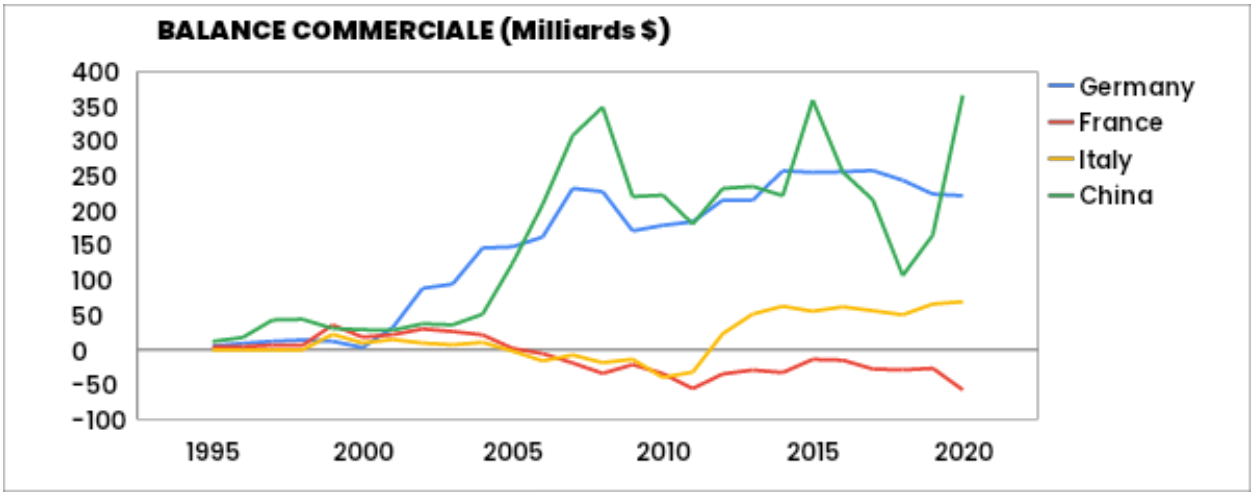

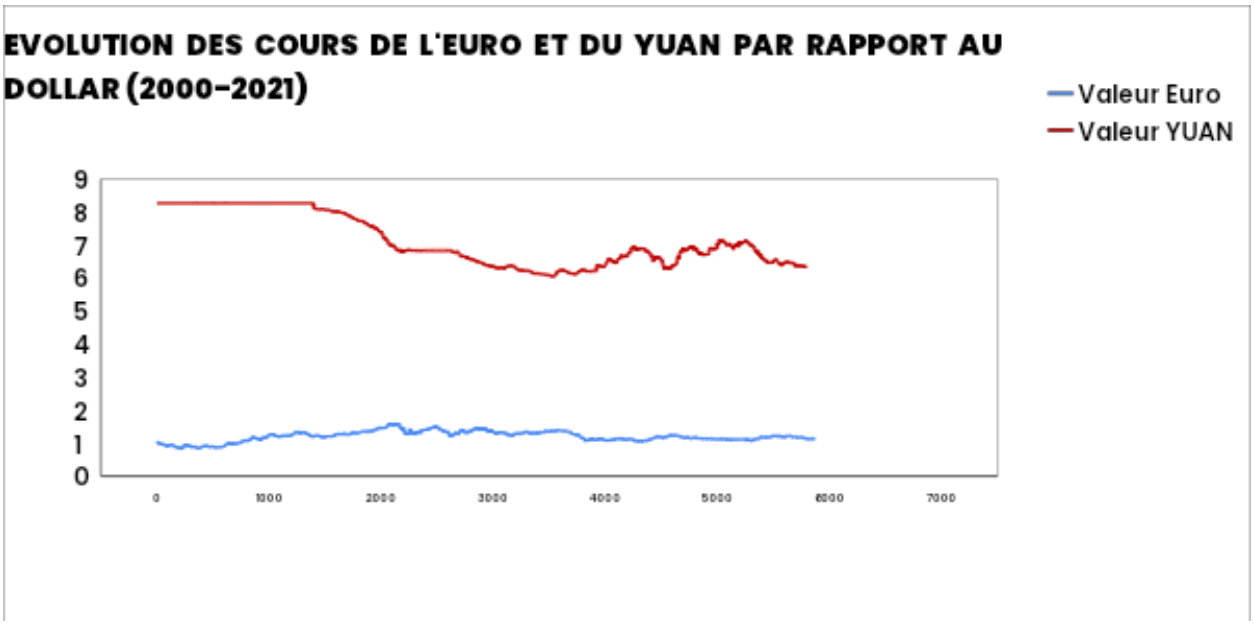

- Les rebonds des importations et les dégradations des exportations en France, Italie et Allemagne ne montrent aucune corrélation avec les variations du cours de change de l'euro
- Sur une période de plus de 20 ans, le cours de change de l'euro par rapport au dollar semble fluctuer sur une bande ne dépassant pas 5 à 10% : l'effet euro fort voulu par les allemands

et dollar relativement faible par rapport à l'euro défendu par les américains

- Les dévaluations successives du Yuan montre la forte corrélation entre baisse du Yuan et rebond des exportations chinoises : dumping monétaire
- Si la parité de l'euro/dollar n'est pas favorable aux exportateurs à cause du stop and go dans l'appréciation de l'euro, ces légers rebonds d'appréciation représentent un sérieux avantage pour les importateurs de matières premières hydrocarbures et minerais et aussi du coût de fret.
- La dépréciation de l'euro même en dessous de la parité pourrait être une véritable soupape pour les exportations françaises et des pays du sud de l'Europe mais pas pour l'Allemagne qui utilise plutôt les outils du label et de l'innovation dans sa politique commerciale à l'international.
- L'évolution de l'euro montre une parfaite constance et stabilité depuis son introduction en 1999, le commerce extérieur français et la balance commerciale ne montre pas une réelle corrélation avec les légères variations de l'euro face surtout au dollar
- Le Yuan a été inclus dans le panier des devises du FMI en 2015, il s'internationalise et pourrait devenir la troisième monnaie de référence derrière le dollar et l'euro, sa marque de fabrique, rester un facteur de compétitivité pour les exportations chinoises.
- A l'inverse les exportations chinoises sont parfaitement ancrées au taux de change du Yuan face aux autres monnaies
- Le gouvernement chinois suit une politique du dumping généralisé depuis les années 2000, son modèle économique est plutôt tourné vers l'exportation avec une montée en gamme technologique et en taux d'intégration dans les produits finis, le

capitalisme d'Etat de la Chine intègre le contrôle de la valeur de la monnaie et surtout de ne pas laisser le marché définir le taux de change du Yuan baptisé « monnaie du peuple ».

- L'analyse des exportations chinoises et du Yuan contrairement à la quasi-stabilité de l'euro face au dollar, montre que la manipulation de la monnaie par les autorités monétaires chinoises permet de maintenir des exportations à bas prix et cela encourage les importations, les délocalisations et l'arrivée des Investissements Directs Etrangers.
- Si la Chine rattache sa monnaie au dollar, elle exporte en revanche vers l'ensemble des pays du monde, le prix des marchandises dépend du coût de production en Yuan et en Chine mais pas seulement en tenant compte des parités du pouvoir d'achat dans les pays importateurs car la logique dans le modèle de production est basée sur des variables incluant des ajustements favorisant le dumping : la guerre des devises fait partie de la guerre économique.

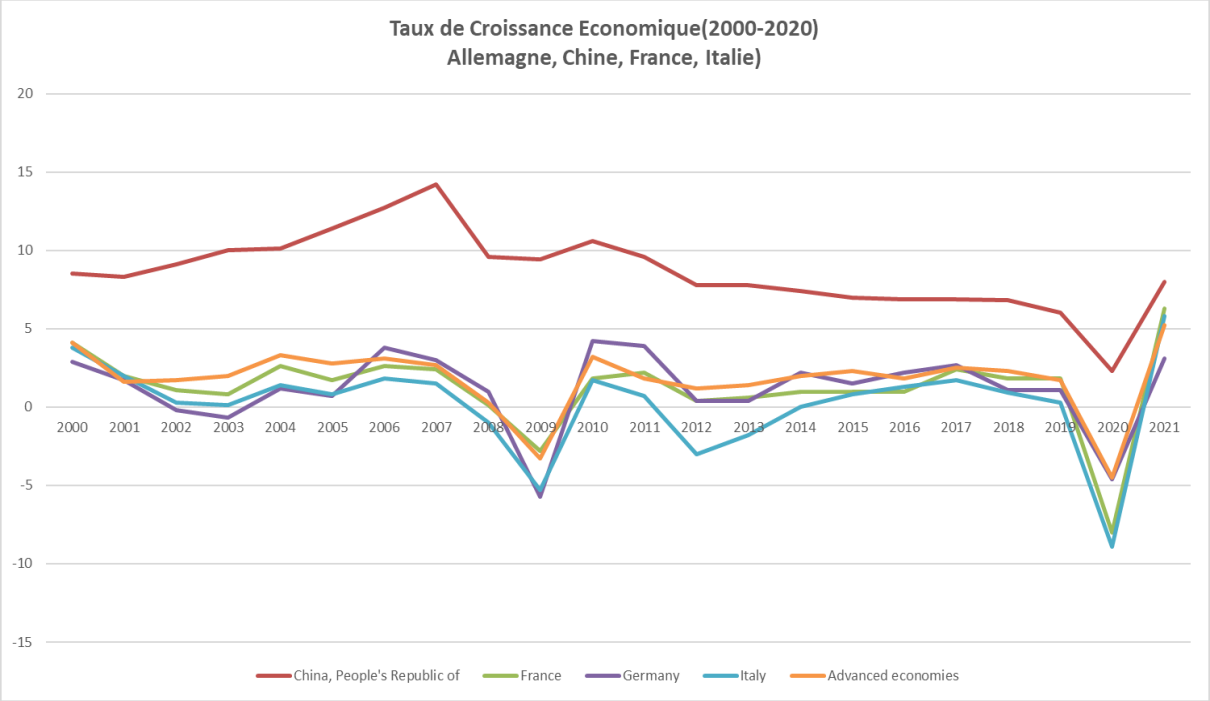

- La Chine et l'Allemagne ont les taux de croissance les plus élevés sur la période 2000 -2020 : une moyenne de 7,5% pour premier et 3,5% pour le second
- La France a un taux de croissance faible, 2,2% comme moyenne sur les vingt ans.
- L'Italie est le pays le moins dynamique en termes de croissance économique sur cette période : 1,6%.
- Entre 2000 et 2020, les 4 pays montrent les mêmes évolutions de la croissance économiques ce qui confirme l'effet mondialisation, interdépendance des économies européennes et chinoise et surtout l'impact de la libéralisation du commerce international qui favorise les économies disposant d'un avantage comparatif comme l'économie d'échelle (taille du marché domestique) et le dumping pour la Chine et les industries à haute valeur ajoutée pour l'Allemagne.

Solde net des Investissements Directs Étrangers en milliards de dollars: IDE entrants/sortants

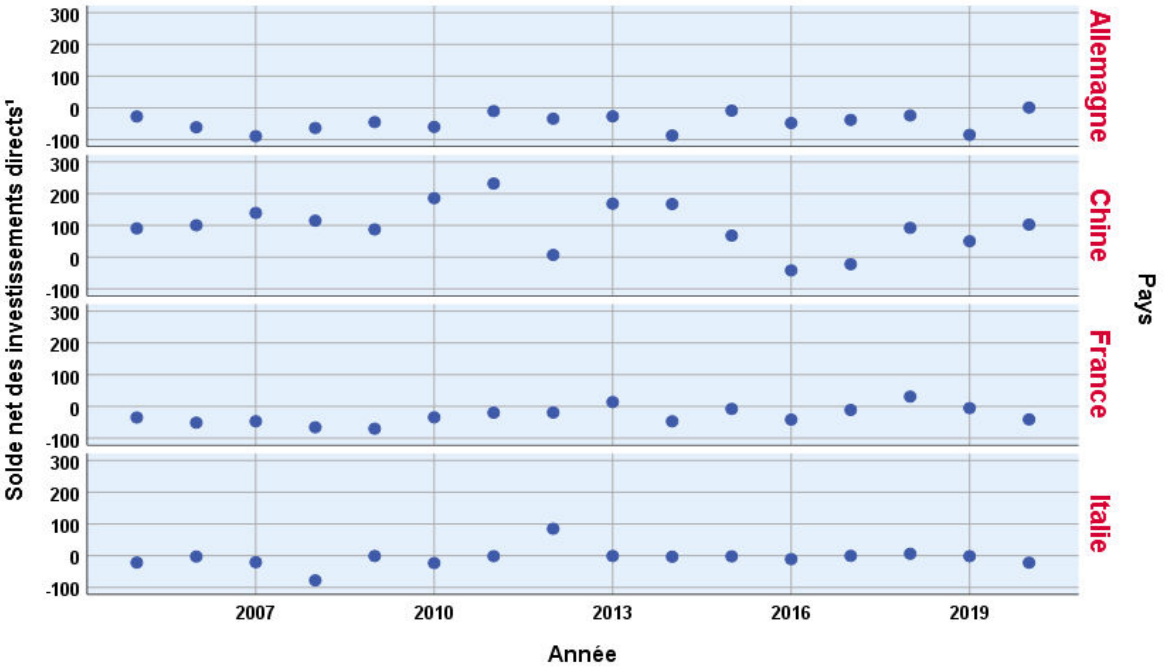

- Les trois pays européens France, Allemagne et Italie détiennent presque autant d'IDE qu'ils n'en accueillent sur leurs territoires, le solde est souvent négatif.
- La France reste la première destination européenne des Investissements Directs Étrangers, elle devance l'Allemagne et le Royaume-Uni : productivité horaire la plus élevée en Europe, solde démographique positif, un large avantage compétitif dans le numérique et les nouvelles technologies et des infrastructures logistiques d'une grande qualité
- Le solde du flux des IDE en Chine est positif depuis 20 ans, en moyenne de 110 milliards de dollars, en 2021, les IDE en Chine ont augmenté de 14,9% pour atteindre un niveau record de 1.150 milliards de yuans (182 milliards de dollars)

- La fiscalité, le coût du travail, l'impôt sur la production et les prélèvements obligatoires restent de véritables freins dans l'attractivité des IDE pourvoyeurs de main d'œuvre et de production manufacturières : attractivité sans compétitivité.

- La France première en IDE en Europe en 2019, mais seulement quatrième avec 33.490 emplois créés, derrière l'Allemagne (44.640 emplois), l'Espagne (47.790) et le Royaume-Uni (59.457).
- La morphologie des IDE des trois pays n'est pas la même, l'Allemagne investit essentiellement dans des pays développés et à fort potentiel technologique ou financier, les IDE français plus dans l'énergie, les télécommunications, l'industrie délocalisée et l'agroalimentaire et pour l'Italie fait partie des pays qui se ferment aux IDE avec la règle d'or du « Golden Power » qui vise à empêcher le rachat des grandes entreprises publiques et privées. 70% des IDE italiens sont concentrés en France, Allemagne et Espagne.
- Les IDE en Chine sont surtout concentrés et de plus en plus autour des industries de haute technologie qui connaissent un dynamisme, la page d'une Chine attirant les délocalisations et les industries low cost est définitivement tournée.
- Les IDE chinois en Europe et à cause de l'Agenda de filtrage européen des investissements étrangers de 2020, s'orientent de plus en plus vers les technologies à haute valeur ajoutée et vers la R&D.

PART DE L'INDUSTRIE DANS LA VALEUR AJOUTÉE EN % PIB (1995-2021)

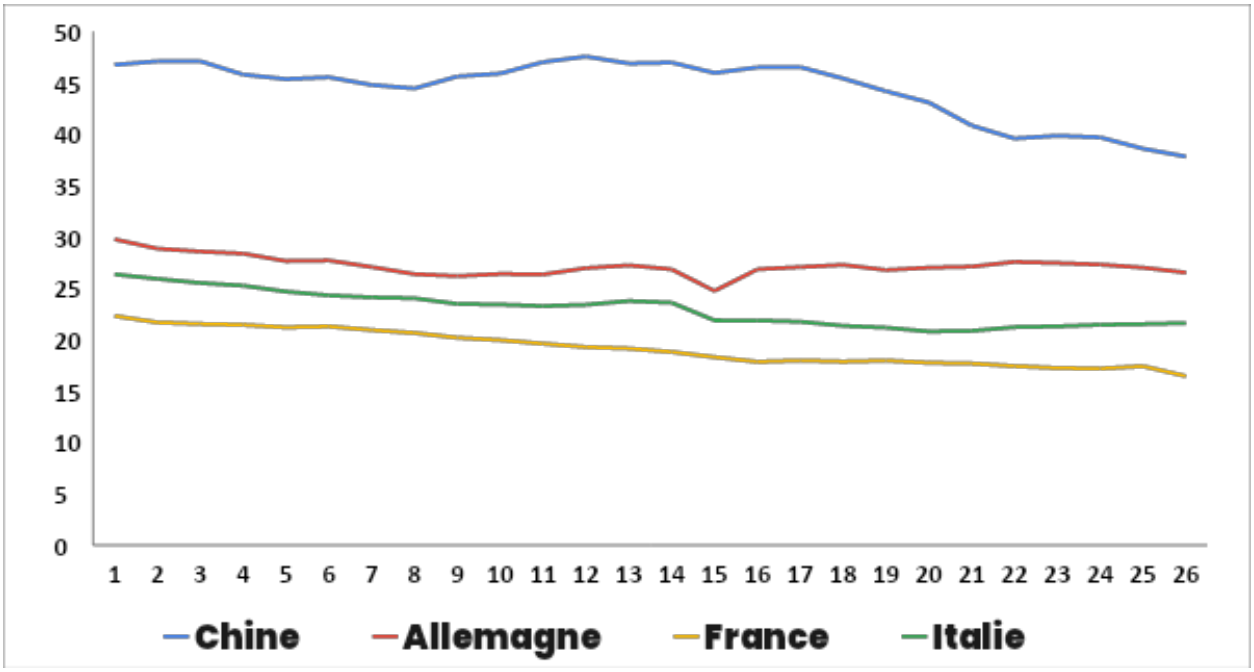

- Sur les 4 pays, la France est le pays qui se désindustrialise le plus rapidement, la part industrielle dans le PIB est passée de 23,5% à 16,2% en 25 ans.
- La Chine connaît également une baisse de la part industrielle qui passe de 47% en 1995 à 37% en 2021, elle reste cependant

pionnière avec une main d'œuvre abondante, à faible coût et productive

- L'Allemagne maintient son critère de différenciation du pays le plus industrialisé de l'UE.

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE FRANÇAISE PAR SECTEUR

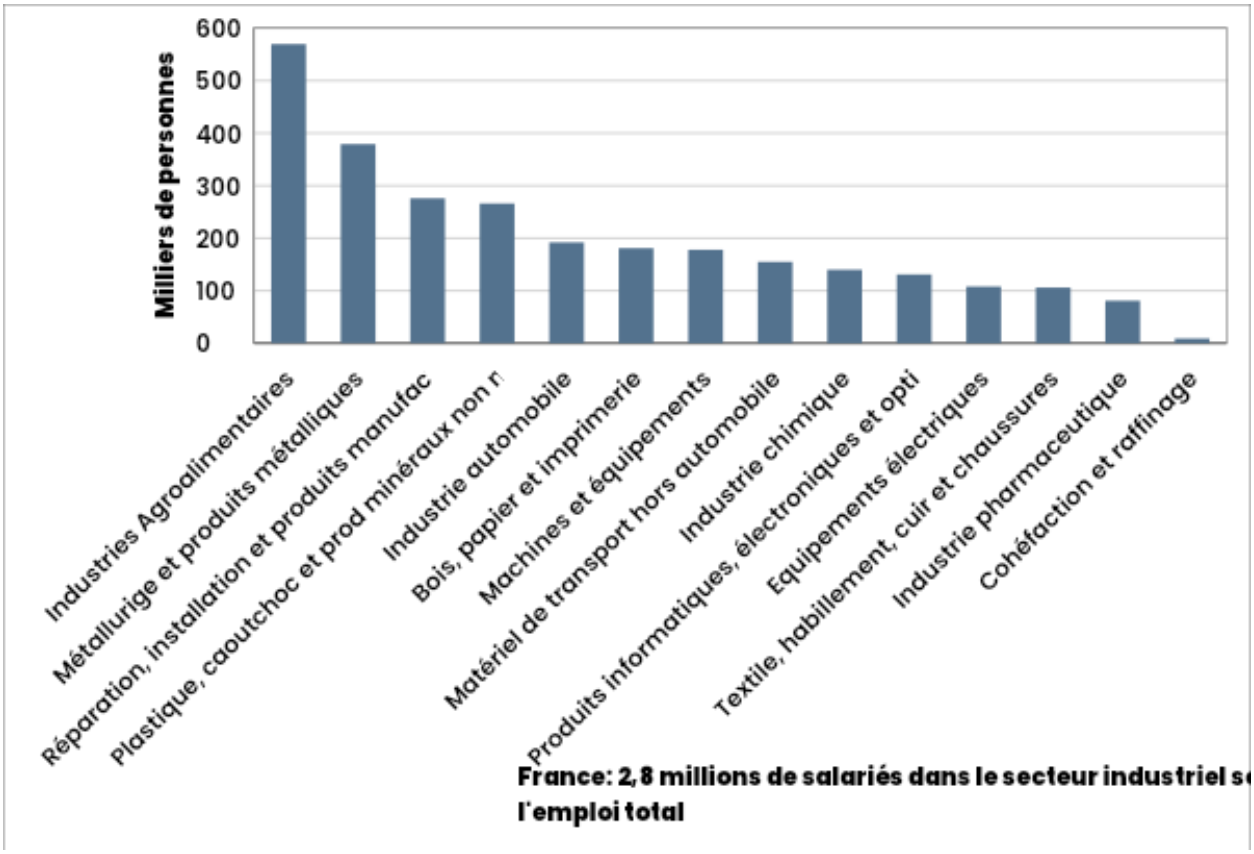

Source: INSEE

COUT SALARIAL UNITAIRE

(INDICE 2000=100; 2000-2020)

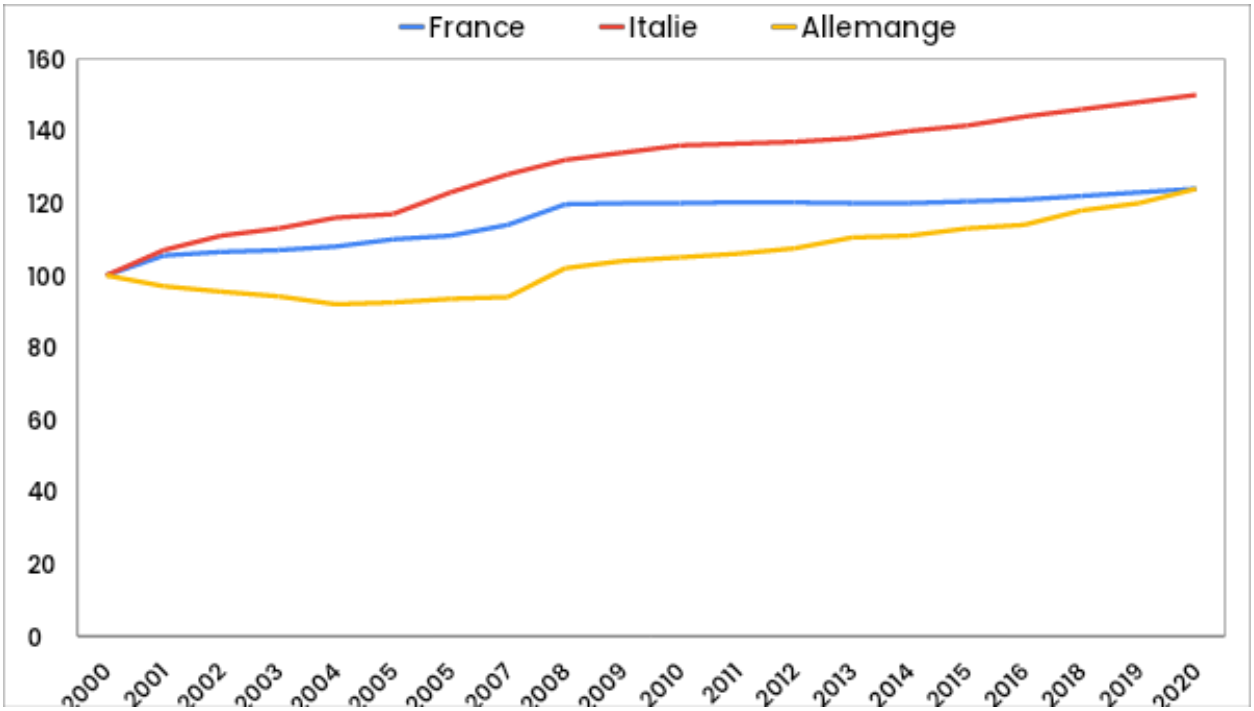

- Le dynamisme salarial allemand depuis 2008 et la modération du coût du travail en France résultat du CICE depuis 2014 a favorisé la convergence entre les deux coûts horaires moyens

des deux plus grandes économies de l'UE : ralentissement en France, accélération en Allemagne

- Le coût du travail en Italie est en nette augmentation depuis 2000, les prélèvements obligatoires pèsent plus de 65,8% et seulement 49,4 % en Allemagne

TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES (1980-2019)

Impôts sur les biens et services (y compris les taxes sur les ventes, les taxes sur la valeur ajoutée et les droits exprimés en % du PIB)

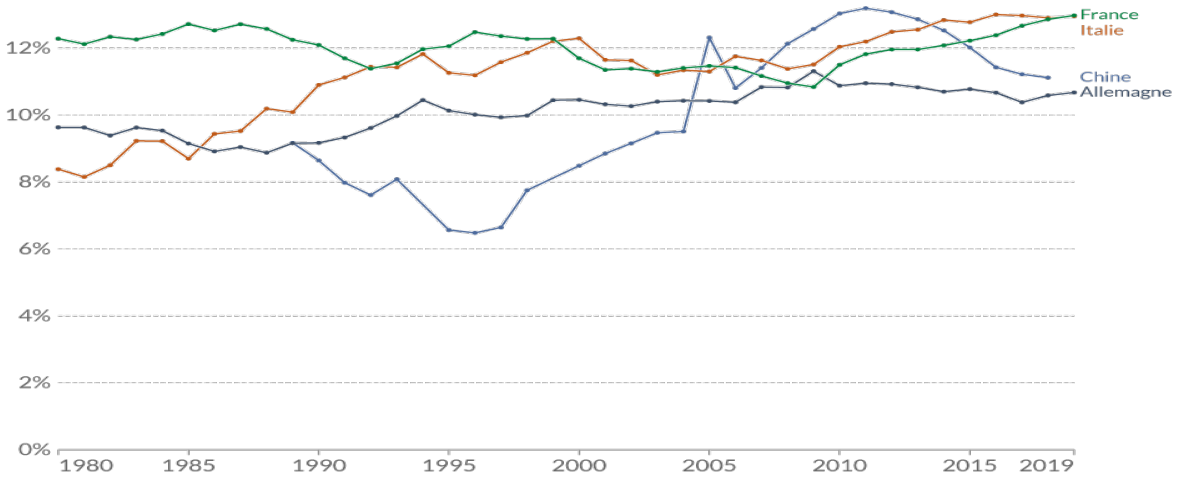

Source: ICTD/UNU-WIDER Government Revenue Dataset, August 2021

PART EN % DE L'IMPÔT SUR LA PRODUCTION DANS LE PIB

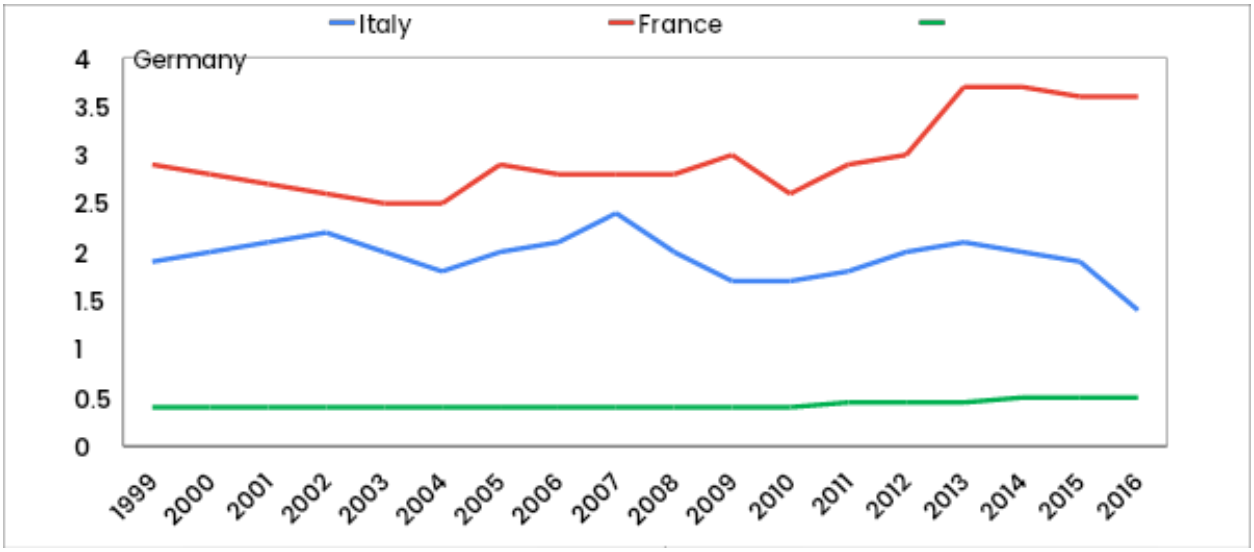

Source : Macrotrends Data

- L'impôt sur la production est l'ensemble des fiscalités sur l'entreprise à l'exception de l'impôt sur les bénéfices : cotisations foncière des entreprises et C3S Contribution Sociales de Solidarité des Sociétés
- Sur la période 2000-2021, l'impôt sur la production est en moyenne de 3,2% du PIB, deux fois celui de l'Italie et 7 fois supérieur à l'impôt sur la production en Allemagne.
- L'impôt sur la production peut être un levier ou un frein à la compétitivité du label national et des exportations
- Un impôt sur la production élevé peut être un facteur de délocalisation et une contrainte face aux Investissements directs étrangers
- L'impôt sur la production élevé de la France ne favorise par la réindustrialisassions du pays

PART DES IMPÔTS SUR LA PRODUCTION EN % PIB DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE (2019)

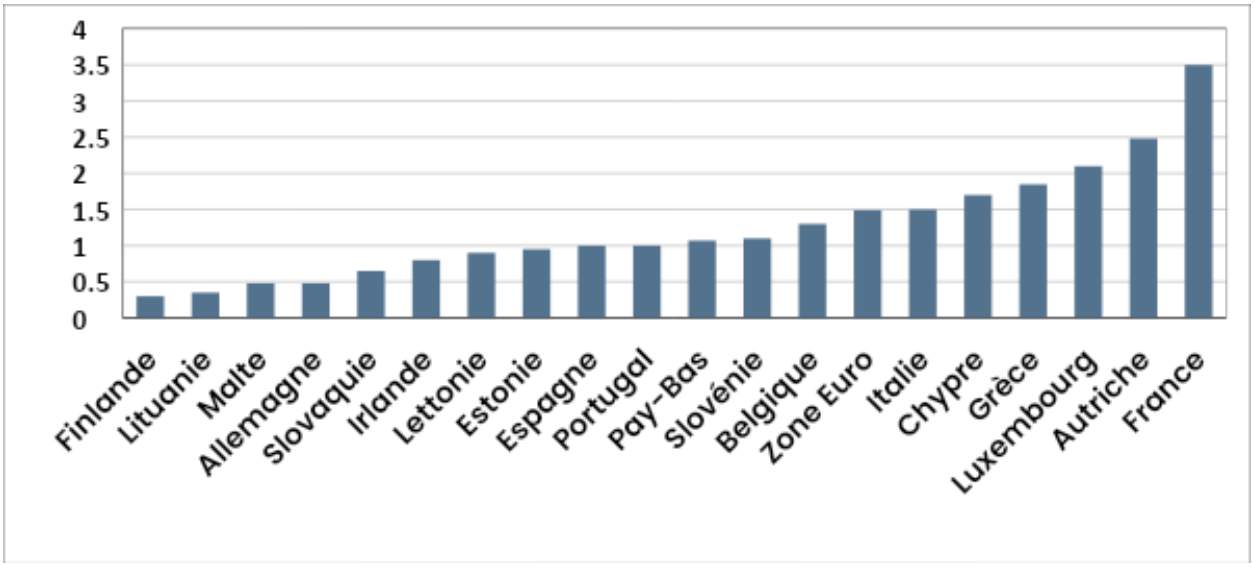

Source: Eurostat, calcul Rexcode

NOS CONSTATS

- Les délocalisations et le privilège donné aux actionnaires au détriment de l'investissement, de l'emploi et du revenu du

facteur de travail ont fait le lit de la rente du capital boursier ignorant les frontières et le patriotisme économique ;

- Le libre échangisme sans avantage comparatif industriel et sur l'emploi réduit les marges de manœuvre pour un partage moins inégal entre valeur ajoutée et une croissance économique ingérant le développement durable;
- L'impôt sur la production a un potentiel impact négatif sur les exportations françaises, sur l'attractivité des IDE et aussi sur les délocalisations ;
- 20% des entreprises du CAC 40 concentrent 80% des exportations françaises : il faudrait plus d'entreprises exportatrices avec plus de volumes et plus de taux d'intégration de main d'œuvre française ;
- Le commerce extérieur français est concentré sur l'Europe et la Chine : la diplomatie et le lobbying économique ne semble pas être une priorité des politiques publiques de l'Etat;
- L'analyse microéconomique et macroéconomique montre que les souverainetés alimentaire, énergétique et industrielle ne sont pas seulement un enjeu d'indépendance vis-à-vis des chaînes de valeur globales mais un enjeu de survie de l'emploi en France et de compétitivité à l'international ;
- La France créée sa croissance par la dette et la dépense publique orientée sur la consommation plutôt que par des biens communs durables comme l'éducation, la formation professionnelle et la santé publique.

ACTEURS ET OUTILS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR FRANCAIS

LES ACTEURS :

- MEAE, Parlement
- Ministre Délégué du Commerce Extérieur
- Organisations Professionnelles
  - MEDEF International, CIAN
  - CCI françaises à l'international
  - Chambres de Commerce Régionales et Locales /Team France Export
  - BPI - COFACE
  - Business France / Team France Export
  - EFE, AFD, Proparco, Expertise France, …
- Services économiques des ambassades
- Business France, Team France Export
- Les Clubs (French Tech, Ville Durable, Agro, …)

LES OUTILS :

- Etudes
- Missions (Business France, Chambres de Commerce)
- Expositions, Salons
- TFE
- Prêts, subventions
- VIE pour les EFE
- Diplomatie économique
- Politique culturelle et éducative, etc…

PROPOSITIONS DE POINTS D'ANALYSE :

1. Multiplicité des acteurs, problématique de coordination MEAE, Parlement, …
2. Benchmarking avec pays similaires
3. Coût de ces politiques de soutien

4. Coordination avec l’Union Européenne

Conclusion

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Session de Mars 2022

- Notre démarche s'inscrit sur la durée

- L'intérêt des auditions est démontré (remise en cause, nouveaux éléments (visa Lab Fab…)

- La démarche Développement durable est indissociable de la réflexion sur le Commerce extérieur (Voir auditions de Gys et Invivo)

- l'AFE et notre Commission sont un carrefour entre
    - Les pays d'origine/ AFE Paris
    - Secteur privé/ Secteur Public
    - Entre les institutions AFE/ Parlement/ CESE/ GIEC/ organisations professionnelles

- Améliorer la communication entre élus (Conseillers des Français de l'Etranger) et l'AFE et entre institutions

- des félicitations à toute l'équipe de la Commission DD CE qui s'est fortement impliqué dans la préparation et la réalisation de cette Session

Tous nos remerciements à nos Intervenants, au SG AFE et aux membres de notre Commission

Assemblée des
Français de l'étranger